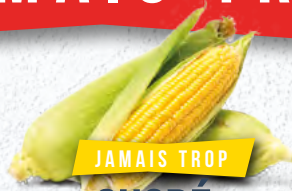


JAMAIS TROP



JAMAIS TROP
CROQUANTE



JAMAIS TROP
SUCRÉ



JAMAIS TROP
FRAIS



JAMAIS TROP
ACIDULÉE



JAMAIS TROP
COLORÉ



JAMAIS TROP
POLYVALENT



JAMAIS TROP
AROMATIQUE



JAMAIS TROP
SAVOUREUSE

JAMAIS TROP

de fruits et légumes
dans notre assiette !

JAMAIS TROP

de nutritionnistes
pour aider les gens à mieux manger !

Joignez le Mouvement *J'aime les fruits et légumes*
et découvrez nos outils gratuits pour vous accompagner.



www.jaimefruitsetlegumes.ca



Table des matières

Avant-Propos

4

01

Mots

7

Mot du ministre

8

Mot de la présidente de l'Office des professions du Québec

10

Mot de la présidente du Conseil interprofessionnel du Québec

12

Mot de la présidente

14

Mot de la directrice générale et secrétaire

16

02

Portraits de membres

19

Félix Marcotte

20

Catherine Lefebvre

24

Lyne Mongeau

26

03

Ligne du temps

33

Décennies 1950 et 1960

34

Décennies 1970 et 1980

40

Décennies 1990 et 2000

44

Décennies 2010 et 2020

50

Bilan 2026

54

04

Évolution de la profession

57

Formation universitaire

58

Enquête et usurpation

59

06

Permanence

61

Une équipe au cœur de l'ODNQ

64

07

Remerciements

70

Nos comités, notre force

71

Les photos et documents d'archives de la ligne du temps proviennent de l'ODNQ et de BANQ numérique: bibliothèque et archives nationales du Québec.



« Le titre réservé de nutritionniste a été reconnu durant la période de 1993 à 1999 alors que j'avais l'honneur d'agir en tant que présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Ce fut un grand pas de franchi pour notre reconnaissance professionnelle. »

Micheline Séguin Bernier
Membre de l'ODNQ de 1970 à 2015



« J'ai eu la chance de vivre tout l'enthousiasme et la frénésie en tant que membre du CA lorsque le Collège des médecins nous a octroyé les premiers actes réservés.

En cette année marquante, je tiens à souligner avec fierté les 70 ans d'engagement et de leadership de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec. Je suis fière de faire partie de cette belle profession! »

Joane Routhier, Dt.P.
Membre de l'ODNQ depuis 1986



Ordre des diététistes
nutritionnistes
du Québec

Avant-propos

Pour souligner le 70^e anniversaire de l'ODNQ, nous avons plongé dans les archives avec curiosité, amusement et... beaucoup d'étonnement!

Une petite équipe s'est formée pour mener ce travail de recherche et de rédaction: **Lorraine Ayotte**, adjointe à la présidence et à la direction générale, **Marie-Hélène Cyr, Dt.P.**, directrice des affaires professionnelles, **Marie-Josée Demers, Adm.A.**, directrice des projets et de la performance organisationnelle, et moi-même, **Sophie Lecavalier**, directrice des communications et affaires publiques.

Nous avons fouillé des documents, revisité des archives, relu des publications, retrouvé des photos, reçu des témoignages, alouette! Une chose est certaine: il s'en est passé, des choses, en 70 ans.

À travers nos recherches, nous avons constaté que l'engagement des membres envers leur profession se manifestait à travers les années comme un fil conducteur. Leur volonté de faire avancer la nutrition, d'améliorer les pratiques, de protéger le public et de faire rayonner l'expertise des diététistes nutritionnistes s'exprime partout au Québec.

Cette édition spéciale a pris forme grâce à l'aide précieuse de plusieurs personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à retracer des souvenirs, à valider des informations, à partager des archives personnelles ou organisationnelles. À toutes ces personnes, nous adressons un merci sincère. Une autre preuve, s'il en fallait, de la passion qui anime les diététistes-nutritionnistes.

Ce numéro spécial vous permettra de comprendre tout le chemin parcouru, de voir l'empreinte laissée par celles et ceux qui ont façonné la profession, et de vous projeter avec fierté vers la suite.

Et si jamais vous avez l'impression qu'il manque un morceau à cette grande histoire collective... le 75^e anniversaire arrive dans cinq ans!

Bonne lecture!

Sophie Lecavalier

Directrice des communications
et affaires publiques



Marie-Hélène Cyr et Sophie Lecavalier



Lorraine Ayotte et Marie-Josée Demers

« Chaque jour, la nutrition est ancrée dans la mission du Club des petits déjeuners. Et derrière cette mission, il y a une profession forte, engagée et crédible.

Grâce à l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec, la profession évolue, se structure et continue d'avoir un impact réel — dans les écoles et dans les communautés.

Joyeux 70^e anniversaire à l'ODNQ. Merci de nourrir, avec rigueur et vision, la santé du Québec. »

Catherine D'Amours Dt.P.
Membre de l'ODNQ depuis 2016

Mots

01



Message de reconnaissance de la contribution des diététistes-nutritionnistes à la société québécoise devant l'Assemblée nationale, prononcé le 26 février 2026

Souligner le 70^e anniversaire de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec

« Je suis particulièrement fier, M. le Président, de souligner aujourd'hui le 70^e anniversaire de la loi des diététistes. Cette législation n'a pas eu une portée historique seulement au Québec, mais aussi à l'échelle du Canada, où il s'agit de la première loi qui a accordé un statut légal aux diététistes.

Je profite de l'occasion pour saluer le travail de celles et ceux qui sont devenus, au fil du temps, des diététistes-nutritionnistes. Au Québec, c'est plus de 3 500 femmes et hommes dévoués qui prennent soin de notre santé. Dans tous les milieux, ils offrent des soins précieux à la population, contribuent à un Québec en meilleure santé en promouvant de saines habitudes alimentaires et en jouant un rôle clé dans la prévention des maladies.

Merci beaucoup à tous les diététistes-nutritionnistes du Québec pour leur contribution. Et longue vie à leur ordre professionnel! Merci, M. le Président. »

M. Jean Boulet

Ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Voir la vidéo :

https://www.youtube.com/watch?v=GZP_dfCiJf8

SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE







Mot de la présidente de l'Office
des professions du Québec

L'adoption de la Loi des diététistes du Québec

Le Québec s'est distingué comme
un chef de file en reconnaissant et en
encadrant légalement une profession
essentielle à la santé de la population.

Soixante-dix ans plus tard, le caractère visionnaire de cette législation pionnière, qui a contribué à structurer une pratique professionnelle fondée sur la compétence, l'éthique et la responsabilité envers le public, mérite d'être souligné.

L'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec incarne, depuis ses origines, les principes qui sont au cœur même du système professionnel québécois : la protection du public, la qualité des services offerts et l'adaptation constante aux besoins de la société. Dans un contexte où les enjeux liés à l'alimentation, à la prévention des maladies chroniques et à la désinformation en santé sont de plus en plus complexes, le rôle des diététistes-nutritionnistes n'a jamais été aussi crucial.

Cette responsabilité s'inscrit dans une mission plus large qui nous unit : la protection du public. L'Office des professions du Québec assure la cohérence, l'évolution et la crédibilité du système professionnel, en créant les conditions nécessaires à un exercice rigoureux et autonome des professions. Les ordres professionnels, pour leur part, veillent à la compétence et à l'intégrité des pratiques, garantissant que chaque professionnel répond aux plus hauts standards. Ces rôles complémentaires ne prennent leur pleine mesure que lorsqu'ils s'inscrivent dans une collaboration étroite et durable entre l'Office, les ordres et l'ensemble des parties prenantes.

Cela suppose notamment que nos organisations s'unissent pour faire preuve de transparence, de rigueur et de pédagogie, afin de bien informer la population sur le rôle des professions, leurs champs d'expertise et les mécanismes de surveillance en place. En renforçant la compréhension du public, nous contribuons directement à maintenir et à accroître la confiance envers le système professionnel québécois, pilier fondamental de notre modèle de gouvernance en matière de services professionnels.

À l'occasion de ce 70^e anniversaire, je tiens à féliciter chaleureusement l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec, de même que ses membres pour leur engagement constant envers la santé de la population et la protection du public. Je les invite également à poursuivre leurs réflexions et leurs échanges dans le cadre des événements commémoratifs prévus au mois de mai prochain, qui offriront une occasion privilégiée de célébrer le chemin parcouru tout en se projetant résolument vers l'avenir.

Ensemble, continuons à faire évoluer nos pratiques et notre collaboration afin de répondre avec rigueur, cohérence et engagement aux défis actuels et futurs avec le souci constant d'assurer la protection du public.

Mélanie Hillinger

avocate, ASC
Présidente





Mot de la présidente du Conseil
interprofessionnel du Québec

Vœux du Conseil interprofessionnel du Québec

70^e anniversaire — Ordre des
diététistes-nutritionnistes du Québec

À titre de présidente du Conseil interprofessionnel du Québec, je souhaite souligner le 70^e anniversaire de l'encadrement légal de la profession de diététiste-nutritionniste.

En devenant la première province canadienne à reconnaître et à encadrer légalement cette profession, le Québec posait un geste à la fois audacieux et visionnaire. Ce choix témoignait déjà d'une conviction forte : celle que l'expertise professionnelle, lorsqu'elle est rigoureusement encadrée, est un levier essentiel de protection du public et de santé collective.

Depuis 70 ans, les diététistes-nutritionnistes contribuent de façon concrète au mieux-être de la population québécoise. Votre pratique s'appuie sur la science, le jugement professionnel et une compréhension fine des réalités humaines, et se traduit par des interventions qui touchent directement l'alimentation, la prévention ainsi que, plus largement, la santé et la qualité de vie.

À cet égard, votre ordre incarne avec justesse les fondements de l'importante mission du système professionnel : assurer des pratiques de qualité, soutenir l'évolution des professions et maintenir la confiance du public. Dans un contexte où les enjeux liés à l'alimentation, à la santé publique et à l'information circulent rapidement, parfois trop, votre rôle est plus pertinent que jamais.

Au nom du Conseil interprofessionnel du Québec, je félicite chaleureusement l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec pour ces 70 années d'engagement, de rigueur et de leadership. Merci de contribuer, jour après jour, à une société en meilleure santé, mieux informée et résolument tournée vers l'avenir.

Danielle Bouée

t.i. m.(E), ASC
Présidente





Mot de la présidente

ODNQ : 70 ans à protéger, évoluer, inspirer

*« L'avenir n'est pas ce qui va arriver,
mais ce que nous allons faire »*

écrivait le philosophe Henri Bergson. Cette réflexion aurait pu être la devise des vingt-quatre diététistes pionnières qui, en organisant et réclamant la reconnaissance officielle de notre profession, ont fait du Québec la première province canadienne à encadrer formellement l'exercice de la diététique.

Le 23 février 1956, leur détermination menait à l'adoption de la Loi des diététistes du Québec. Derrière ce geste visionnaire se trouvait une conviction étonnamment actuelle : puisque la nutrition est une science complexe intimement liée à la santé, le public doit pouvoir compter sur des recommandations fiables et sécuritaires. Cette mission — la protection du public — est celle qui continue de guider les actions de l'ODNQ.

24 Pionnières

Sœur Sainte-Thérèse-de-la-Foi,
directrice de l'École de Sciences domestiques,
Université Laval

Mlle Helen Neilson,
Directrice de The School of Household Science,
Université McGill

Dre Rachel Beaudoin,
directrice de l'Institut de Diététique et de Nutrition,
Université de Montréal

Mme F. S. McFeat,
directrice du département de diététique,
Montreal Children's Hospital

Mlle M. Andres,
diététiste, Verdun Protestant Hospital

Mlle Gertrude Bernard,
diététiste consultante, Prowse Limited

Mlle Jacqueline Billette,
chargée de recherches en diététique,
Jewish General Hospital

Mlle I. T. Carpenter,
gérante de salle à manger,
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

Mlle M. Clarke,
assistante-diététiste, Montreal General Hospital

Mlle Celia Fergusson,
diététiste, Banque du Canada

Mlle M. C. Freeman,
directrice des services de diététique,
Queen Mary Veteran's Hospital

Mlle Marcelle Godbout,
professeur de l'Institut de Diététique et de Nutrition,
Université de Montréal

Mlle N. O. Garvock,
directrice, Montreal Diet Dispensary

Mlle M. R. Harquail,
directrice des services de diététique,
Hôpital Militaire de Sainte-Anne

Mlle K. O. Kennedy,
surintendante des restaurants, Cie T. Eaton

Mlle Charlotte Large,
directrice du département de diététique,
Royal Victoria Hospital

Mlle M. E. McAllary,
assistante-diététiste, Queen Mary Veteran's Hospital

Mlle Vivien Narsted,
chef de service, Cie T. Eaton

Mlle J. M. Naismith,
surintendante des salles à manger,
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

Mlle Diane Raymond,
gérante des restaurants, Cie T. Eaton

Mme Ruth Reid,
diététiste, siège social, Banque de Montréal

Mlle Helen M. Smith,
directrice du département de diététique,
Montreal General Hospital

Mlle W. Scott,
gérante, salle à manger, Édifice Beaver Hall;
La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

Mlle Gladys Wynne,
assistante-diététiste, Royal Victoria Hospital.

Des principes fondateurs qui demeurent

Notre raison d'être n'est pas la seule chose ayant perduré. Les archives témoignent que nos pionnières portaient aussi les valeurs qui nous animent : collaboration, innovation, courage, pertinence et engagement. Leur constance au fil du temps inspire en elle-même la confiance. Elle manifeste que nos motivations, contrairement aux diètes à la mode, sont véritablement pérennes.

Notons aussi l'expérience variée des diététistes présentées dans l'encadré. La diversité de nos secteurs d'activité, tout comme la coexistence du public et du privé, sont présentes depuis nos tout débuts, bien avant la transformation des façons de soigner ou d'informer, le levé de la « carte soleil » ou le débat contemporain sur le rôle du privé en santé.

La loi fondatrice, quant à elle, précisait que la profession de diététiste est étroitement liée aux professions médicale et infirmière. Cette zone de compétences partagées s'est plus juridiquement concrétisée à partir de 2018, lorsque des activités professionnelles médicales nous ont été autorisées. La Loi indiquait aussi qu'« il est dans l'intérêt de la santé publique qu'il existe une réglementation appropriée et un contrôle efficace de la profession de diététiste ». Une vision intégrée de la santé des individus et des collectivités, que nous continuons de défendre activement.

Tous ces éléments révèlent l'essence même de notre profession : pertinente, fidèle à ses valeurs, riche d'expertises variées et pourvue d'une vision globale de la santé. Depuis les actions de nos pionnières aux actions actuelles, cette continuité confirme que notre pratique repose sur des assises durables nous offrant le privilège d'élever la profession avec confiance.

Nutrition : science (et profession!) en évolution

Et justement, notre profession connaît une évolution remarquable. Naturellement, son encadrement juridique progresse avec un certain décalage par rapport aux avancées scientifiques et aux changements sociaux — un écart que la modernisation du Code des professions vise à réduire —, mais il s'adapte néanmoins avec constance.

Durant sept décennies, plusieurs jalons ont marqué cette progression : intégration au Code des professions (1973), réserve du titre de nutritionniste (1993), définition du champ d'exercice et des activités réservées (2002), élargissement des activités professionnelles (2018 et 2022), révision du Code de déontologie (2025), actualisation du champ d'exercice et retrait de l'ordonnance au Code des professions (2026).

La prochaine étape, visant la pleine autonomie professionnelle grâce au retrait de l'ordonnance au règlement sur les activités autorisées, s'inscrit dans cette continuité.

Un rôle plus vital que jamais

De sérieux enjeux nutritionnels menacent : effritement des systèmes alimentaires, domination des aliments ultratransformés, prévalence croissante des maladies chroniques et désinformation massive. Le Québec, malgré des points forts comme une consommation plus élevée de légumes et de fruits, doté d'une longévité et d'un tissu social enviables, n'échappe pas à leurs lourdes conséquences.

Ces défis mettent toutefois en lumière l'immense potentiel de notre profession. Par l'étendue de nos compétences, les diététistes-nutritionnistes sont au cœur des solutions aux grands combats de notre époque. Nous portons un savoir, un savoir-faire et un savoir-être dont la société a, plus que jamais, un besoin pressant.

La diversité de nos secteurs d'activité constitue à cet égard une très grande force : elle nous permet d'aborder les enjeux sous tous les angles — de la molécule à l'assiette, de la prévention au traitement — et d'intervenir, au bénéfice du public, sur tous les fronts.

Incarner notre mission pour les décennies à venir

Fidèle partisane des Canadiens de Montréal, je ne peux m'empêcher de tracer un parallèle entre nos vingt-quatre pionnières et les vingt-quatre coupes Stanley remportées par la Sainte-Flanelle, ainsi qu'avec l'adage — tiré d'un poème du médecin-soldat canadien John McCrae — tissé dans le col du chandail des joueurs : « Nos bras meurtris vous tendent le flambeau, à vous de le porter bien haut. »

Alors, que ferons-nous, diététistes-nutritionnistes, pour hisser à notre tour le flambeau des pionnières et faire rayonner l'expertise nutritionnelle dans un monde saturé d'opinions instantanées et de solutions faciles ? L'avenir s'annonce complexe, certes, mais nous serons au rendez-vous. Fidèles à notre mission et à notre identité, nous allons :

- défendre inlassablement la valeur de la science et du jugement professionnel ;
- poursuivre l'élévation de nos compétences, sans jamais les tenir pour acquises, afin de demeurer à l'avant-garde de notre pratique ;
- nous adapter aux nouvelles façons d'informer et de soigner pour rejoindre le public où il se trouve ;
- renforcer nos collaborations, entre nous et avec les autres, pour amplifier notre portée et notre impact.

C'est ainsi que l'ODNQ continuera d'assumer pleinement son rôle de gardien de la confiance du public. Mais cette mission prend surtout vie dans chaque geste posé, chaque jour, par chacune et chacun d'entre nous. Et j'en suis convaincue : nous serons de la partie.

Une revue qui inspire

Cette édition spéciale de la revue Nutrition offre un moment privilégié pour faire une pause : revisiter le chemin parcouru, honorer celles et ceux qui ont façonné notre profession et planifier, avec lucidité, la suite des choses. Je remercie chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à ce numéro.

Puissent ces pages nourrir votre réflexion, raviver votre fierté professionnelle et renforcer votre engagement et votre contribution au sein de la société. Puissent-elles rappeler que notre mission est avant tout un engagement collectif envers le public du Québec, et que nous avons les moyens de nos ambitions.

Et pour les années à venir, restons en action. Faisons vivre les mots de Bergson, élevons haut le flambeau et incarnons, ensemble, l'avenir de notre profession.

Bon 70^e anniversaire.

Joëlle Emond

Dt.P., ASC, C. Dir.,
Présidente



Mot de la directrice générale et secrétaire

Nous soulignons le 70^e anniversaire de l'encadrement légal de la profession

Alors que nous soulignons le 70^e anniversaire de l'encadrement légal de la profession, il m'apparaît essentiel de prendre un moment pour reconnaître le rôle fondamental joué par les personnes qui m'ont précédé à la direction générale et au secrétariat, de même que l'ensemble du personnel de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec, passé et actuel. Depuis les tout débuts, avec constance et conviction, ces personnes ont assuré la continuité, la solidité et l'évolution de l'ODNQ,

J'ai le privilège, depuis près d'une décennie, d'observer de près l'engagement soutenu de l'équipe de la permanence. Leur travail s'inscrit dans la continuité de ce qui a été bâti par leurs prédécesseurs, tout en s'adaptant aux transformations de la profession, aux attentes de la société et aux enjeux émergents liés à la protection du public. Leur compréhension fine de la mission de protection du public ont permis à l'ODNQ de demeurer pertinent au fil des années.

Souvent en coulisses, l'équipe de l'ODNQ a su identifier les enjeux, saisir les opportunités, proposer des initiatives porteuses et, surtout, en assurer la mise en œuvre concrète. Ces personnes traduisent les décisions et les orientations stratégiques en actions quotidiennes, rigoureuses et cohérentes, toujours ancrées dans la réalité du terrain.

L'équipe constitue un point de contact essentiel entre l'ODNQ, le public, les membres et les partenaires. Grâce à leur expertise approfondie et à leur rigueur, les membres du personnel offrent une écoute attentive, un accompagnement soutenu et des informations fiables. Cette proximité avec les différents acteurs permet une compréhension nuancée des besoins, des préoccupations et des réalités vécues, contribuant ainsi à des interventions justes, pertinentes et efficaces.

Animé par un profond sens du devoir et un engagement indéfectible envers la protection du public, le personnel incarne le dévouement et la stabilité qui contribuent à la crédibilité de l'ODNQ depuis 70 ans. Son travail, constitue l'un des piliers sur lesquels repose la confiance du public et l'évolution durable de la profession. Merci aux directions générales passées, ainsi qu'au personnel d'hier et d'aujourd'hui. Bon 70^e anniversaire à l'ODNQ, et au plaisir de vous compter parmi nous lors de cette année de festivités!

Marie-Joëlle Valiquette

Dt.P., avocate
Directrice générale et secrétaire





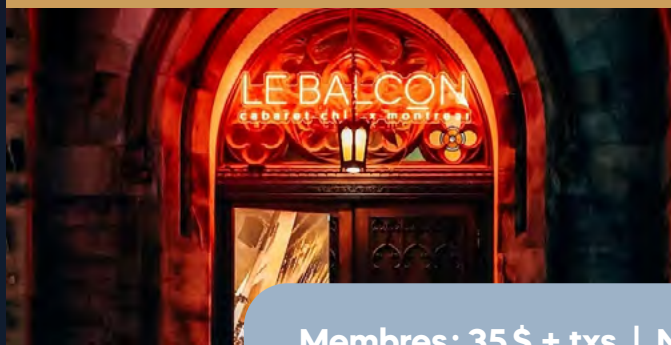
Ordre des diététistes
nutritionnistes
du Québec

Invitation

Joignez-vous à nous pour célébrer le 70^e anniversaire
de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec!

Le Balcon à Montréal
Jeudi 28 mai 2026 - 16 h 30 à 20 h

Restaurant Le Parlementaire à Québec
Jeudi 7 mai 2026 - 17 h à 20 h 30



Membres: 35 \$ + txs | Non-membres: 55 \$ + txs

Inclut deux consommations et des bouchées

Places limitées!

Les personnes non-membres doivent ouvrir
un dossier dans *Mon espace*

La soirée s'ouvrira avec quelques prises de parole et un panel de diététistes-nutritionnistes:

Horizon 2035: trajectoires d'aujourd'hui, profession de demain

Nous poursuivrons ensuite avec un cocktail: l'occasion d'échanger, de réseauter
et de célébrer la profession.

Code vestimentaire: tenue de ville élégante ou cocktail

Merci de confirmer votre présence **rapidement!**

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir pour souligner cet anniversaire marquant.



laPersonnelle

COMMANDITE | **OR**

beneva

Québec

COMMANDITE | **ARGENT**

Portraits

02

Depuis 70 ans, la profession de diététiste-nutritionniste évolue au rythme des avancées scientifiques, des transformations du système de santé et des besoins de la population. Mais derrière cette évolution, il y a surtout des personnes qui, par leur engagement et leur expertise, font vivre la profession au quotidien.

Dans cette édition spéciale, nous vous proposons une série de portraits qui donnent la parole à des personnes ayant marqué la profession ou qui contribuent aujourd'hui à la faire évoluer. Parcours, souvenirs, défis et visions pour l'avenir: autant de regards qui témoignent de la richesse et de la diversité de la pratique en nutrition.

Relève en nutrition: Félix Marcotte, entre science, cœur et engagement

Comment la génération «Z» perçoit-elle la profession de diététiste-nutritionniste ?

Pour Félix Marcotte, Dt.P., la profession représente avant tout une occasion qui lui permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de les appliquer dans un contact humain individualisé. Félix se démarque par son optimisme et sa motivation, qui imprègnent l'ensemble de son parcours de formation, et il obtient son baccalauréat en nutrition en décembre 2024. L'excellence de sa scolarité à l'Université Laval est remarquée, puisqu'il remporte une bourse de recherche du premier cycle allouée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), qui sera accompagnée par la suite d'un supplément à cette même bourse. Vous souvenez-vous qu'il est le lauréat 2025 du prix Parcours universitaire d'exception décerné par l'ODNQ? Ses stages en nutrition clinique, en gestion de service alimentaire et en éducation en nutrition lui donnent l'occasion de fortifier sa soif de connaissances et ses habiletés méthodologiques, son amour pour la communication et la vulgarisation scientifique. Par ailleurs, il exploite ces aptitudes au courant de son baccalauréat en réalisant un stage d'initiation à la recherche ainsi que des contrats d'auxiliaire de recherche et d'enseignement auprès du Dr André Tchernof, titulaire depuis 2017 de la Chaire de recherche en chirurgie bariatrique et métabolique. C'est presque naturellement qu'il s'inscrit à temps plein à la maîtrise en nutrition sous la direction du Dr André Tchernof et la codirection de la Dre Anne-Sophie Morisset, Dt.P., dont les activités de recherche portent sur la nutrition en contexte grossesse. Pour mener à bien son projet de maîtrise portant sur le risque nutritionnel associé à la chirurgie bariatrique, l'on ne s'étonnera point d'apprendre qu'il obtient une bourse octroyée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). En parallèle, il travaille également à temps partiel avec une clientèle gériatrique en tant que diététiste-nutritionniste en CHSLD dans la région de Portneuf depuis juillet 2025.



Entrevue

Qu'est-ce qui vous a attiré vers la profession de diététiste-nutritionniste ?

Ce qui m'a attiré initialement c'est le contact humain. Étant motivé par mon désir d'aider les autres, j'ai rapidement compris que je souhaitais m'impliquer dans le domaine de la santé. Lorsque j'étais à la recherche d'un métier que je souhaitais faire, le domaine de la nutrition s'est démarqué clairement pour plusieurs raisons. Premièrement, l'évolution constante des savoirs qui nécessite qu'on maintienne à jour nos connaissances.

Deuxièmement, le contact humain étroit entre un professionnel ou une professionnelle et son patient ou sa patiente représente pour moi la possibilité d'agir concrètement, faire une différence dans la vie d'une personne; au final, c'est l'opportunité de transmettre ses connaissances et d'enseigner pour faire bénéficier de notre expertise. Pour moi, cette profession coche toutes les cases.

Depuis le début de votre formation — et vos premières expériences sur le terrain — votre vision ou vos attentes du rôle du diététiste-nutritionniste ont-elles évoluées? Y a-t-il des aspects qui vous ont surpris?

Ma perception de la profession a grandement changé depuis le début de ma formation. Comme plusieurs avant le début du baccalauréat, j'avais principalement entendu parler des nutritionnistes qui exercent au privé. Avec mon baccalauréat et les stages que j'ai réalisés, j'ai appris non seulement le rôle essentiel des nutritionnistes dans le milieu hospitalier, mais également en santé publique et en gestion de services alimentaires. Ma vision de la profession a également changé avec le début de mon implication dans le domaine de la recherche pendant le parcours pour décrocher mon diplôme; la recherche est tellement importante pour la génération de connaissances dans notre domaine. Somme toute, depuis le début de ma pratique clinique dans le réseau public, mes attentes par rapport à la profession ont encore une fois évoluées. Ce qui m'a le plus surpris, c'est la capacité des nutritionnistes en centre d'hébergement à être imaginatif et innovant avec des ressources limitées. Je suis persuadé que mes années de pratique à venir vont me permettre de découvrir un nouvel angle de vision de notre profession.

Votre reconnaissance au prix Parcours universitaire d'exception 2025 souligne un engagement remarquable. Qu'est-ce que cette distinction représente pour vous?

Je souhaite que ce prix marque tout simplement le début d'une carrière engagée envers ma profession, mais plus particulièrement envers la communauté. Bien que je demeure humble vis-à-vis de cette reconnaissance de mon ordre, cette distinction représente également pour moi un standard auquel j'aspire à me tenir.



Félix et une résidente à l'occasion de la journée à thématique hivernale au CHSLD



Félix entouré de son équipe au CHSLD



Félix entouré de son équipe au CHSLD

Quels enjeux en nutrition vous interpellent le plus actuellement ?

Mes travaux de maîtrise portent principalement sur les enjeux rencontrés par les personnes en situation d'obésité. Ainsi, les enjeux qui m'interpellent le plus actuellement sont ceux qui ont trait à l'encadrement professionnel que reçoivent les personnes qui initient la prise d'agonistes du GLP-1. Cette médication relativement nouvelle a fait beaucoup parlé dans ces dernières années en raison de son potentiel important de perte de poids. Je souhaite qu'un accompagnement professionnel adéquat soit offert aux personnes qui débutent cette médication.

Comment imaginez-vous l'avenir de la profession dans les prochaines années ?

Mon regard envers l'avenir de notre profession reste positif. Je sais qu'il y a eu des changements récents en ce qui a trait aux actes réservés et aux activités autorisées; j'imagine que d'autres changements seront à venir afin de rendre plus de droits aux nutritionnistes dans le but de reconnaître leur expertise et d'optimiser leur travail en collaboration avec les autres professionnels et professionnelles.

En tant que jeune diététiste-nutritionniste, qu'aimeriez-vous apporter à la profession ?

Je souhaite par mes actions être en mesure de faire rayonner la profession auprès de la communauté, des étudiants et étudiantes qui forment notre relève, de mes collègues et des autres professionnels et professionnelles. J'espère que les personnes avec qui j'ai la chance d'interagir dans ma pratique auront en mémoire mon professionnalisme, mon expertise, mais surtout mon bonheur et mon engagement à travailler pour et avec eux. C'est ce que je souhaite que les gens retiennent de moi, mais également de ma profession.

Message aux diététistes-nutritionnistes qui ont façonné le chemin avant vous — que voudriez-vous leur dire ?

J'ai eu la grande chance d'avoir d'incroyables superviseuses durant mes stages. Puisque ce sont ces professionnelles qui ont façonné mon chemin, je souhaite les remercier pour leur grande expertise, leur compétence, mais surtout pour m'avoir donné l'envie de pratiquer en tant que nutritionniste. Je sais bien que tous mes collègues n'ont pas eu la même expérience de stage que moi et qu'il s'agit d'un milieu exigeant qui nécessite un apprentissage constant. Ceci étant dit, j'ai eu la chance d'avoir des superviseuses de stages, tant en nutrition clinique qu'en gestion de service alimentaire, qui ont su rendre l'expérience agréable et tellement enrichissante. Je leur suis sincèrement reconnaissant.

Quel rôle attribuez-vous à l'Ordre dans votre parcours et quelles attentes avez-vous envers lui pour la suite ?

Bien sûr, l'Ordre dicte notre bonne conduite en tant que professionnels et professionnelles. J'attribue ainsi un rôle structurant à l'ODNQ dans mon parcours et dans ma formation. Je dois mentionner également le fait que notre ordre exige une adhésion à des normes de pratique élevées, ce qui a pour effet de renforcer la crédibilité de notre profession auprès du public. En ce qui a trait à mes attentes, je souhaite que l'Ordre sache s'adapter aux nouvelles réalités auxquelles nous faisons face dans notre pratique, afin de bien encadrer les professionnels et les professionnelles et, par le fait même, demeurer un gardien de l'intérêt de la communauté.

Que lui souhaiter pour son 70^e anniversaire ?

Un joyeux anniversaire ! Mes vœux d'anniversaire vont dans le même sens que mon désir que l'Ordre s'adapte à son environnement, qu'il continue de s'améliorer et de faire rayonner ses membres auprès de la communauté.

« Cette année, nous célébrons un jalon exceptionnel : les 70 ans de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec. Cet anniversaire témoigne de la constance, de l'expertise et de l'engagement de l'Ordre à promouvoir la santé et le bien-être de la population québécoise. Ensemble, nous avons contribué à soutenir votre mission essentielle, si importante pour le public. Votre leadership et votre rigueur professionnelle sont des piliers qui favorisent la santé par une alimentation adaptée. Au nom de La Personnelle et de Desjardins, nous profitons de cette occasion pour célébrer vos 70 années de réalisations et réaffirmer notre volonté de poursuivre ce partenariat à long terme, dans un esprit d'innovation et de responsabilité.

Joyeux 70^e anniversaire à l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec! »

Michel-Olivier Leblanc
Desjardins / La Personnelle

L'art de raconter les aliments au 21^e siècle de Catherine Lefebvre

Diététiste-nutritionniste diplômée de l'Université de Montréal en 2005, Catherine Lefebvre, Dt.P., débute sa vie professionnelle à l'orée du 21^e siècle. Elle évolue dans le monde des communications sous toutes ses formes : presse écrite, télévision, web, radio et réseaux sociaux. Coanimatrice du balado *On s'appelle et on déjeune* pendant près de six ans, elle produit aujourd'hui des séries consacrées à l'alimentation, à l'agriculture — pêcheries incluses! — et à la santé, par l'entremise de sa maison de production, *La Petite histoire*. À travers ses récits, elle s'attache surtout à raconter comment les aliments que nous mangeons et les recettes qui jalonnent nos rituels culinaires s'inscrivent dans nos vies : d'où viennent-ils, et comment nous sont-ils parvenus au fil des migrations, des échanges et des découvertes.



Qu'est-ce qui vous a inspirée à devenir diététiste-nutritionniste ?

Ma mère. Elle m'a transmis très tôt le respect des aliments : leur origine, leur transformation, leur histoire. Avec le recul, je réalise à quel point j'ai été privilégiée de grandir dans une famille où l'on ne parlait ni de diètes ni de calories. À table, on mangeait librement, guidés par les saisons, les souvenirs de voyage et les traditions familiales. Cette relation apaisée et curieuse à l'alimentation a profondément façonné mon parcours.

Qu'est-ce qui vous a menée vers le secteur des communications ?

En commençant mes études, j'ignorais que la majorité des nutritionnistes travaillaient en milieu hospitalier ou en clinique privée ! En fait, je n'avais pas trop pensé aux perspectives d'emploi à la suite de mes études en m'inscrivant en nutrition. J'étais surtout animée par le désir de comprendre comment l'alimentation influence la santé, mais aussi nos liens sociaux et culturels. Les communications se sont imposées naturellement comme le moyen le plus juste pour partager ce savoir, sans tomber dans le discours des diètes ou de restrictions alimentaires en raison d'une pathologie particulière. Je voulais raconter, célébrer et faire dialoguer les cuisines du monde, y compris la nôtre, dans toute sa diversité.

Quels enjeux en nutrition vous interpellent le plus actuellement ?

Les inégalités sociales. L'insécurité alimentaire qui touche une part croissante de la population, mais aussi la précarité de celles et ceux qui nous nourrissent, ici comme ailleurs.

Quels changements marquants avez-vous observés dans la pratique depuis vos débuts ?

De plus en plus de nutritionnistes prennent la parole dans l'espace public, provenant de milieux variés. Cette diversité de voix fait rayonner la profession et en révèle toute la richesse. Elle est aussi essentielle pour remettre les pendules à l'heure à une époque où la désinformation circule à grande vitesse.

Comment analysez-vous la présence de la nutrition dans les médias et le discours public aujourd'hui ?

Elle est omniprésente — mais souvent noyée dans un flot d'informations inégales, parfois contradictoires. Le défi n'est plus tant d'être visible que d'être audible, crédible et nuancée, et ce, bien souvent dans un temps très limité, que ce soit deux minutes en direct au Téléjournal ou dans une courte vidéo de 30 secondes sur Instagram.

Comment imaginez-vous l'avenir de la profession dans les prochaines années ?

Je suis une optimiste. Tout le monde mange — et mangera encore — malgré les crises, les transformations technologiques et l'essor de l'intelligence artificielle. Je pense justement que les nutritionnistes ont un rôle clé à jouer pour accompagner ces changements, contextualiser les conseils et proposer des solutions sensées, adaptées aux réalités de chacun. J'ai une confiance immense en mes collègues.

Qu'aimeriez-vous léguer aux professionnelles et professionnels qui suivent vos traces ?

La nutrition est partout : dans l'histoire, la culture, la politique, l'économie, la médecine. Nous avons notre place partout, à condition d'oser la prendre.

Message aux diététistes-nutritionnistes qui ont façonné le chemin avant vous — que voudriez-vous leur dire ?

Merci de m'avoir ouvert la voie. Je pense notamment à Nathalie Jobin, Dt.P., Hélène Laurendeau, Dt.P., et Mario Lalancette, Dt.P., ainsi qu'à toutes les nutritionnistes croisées aux quatre coins du monde. Une pensée particulière pour Irene Abusheikh, avec qui j'ai vécu et travaillé en Tanzanie, et avec qui je poursuis encore aujourd'hui des échanges essentiels sur la sécurité et la souveraineté alimentaires.

Quel rôle attribuez-vous à l'Ordre dans votre parcours et quelles attentes avez-vous à son endroit pour la suite ?

À mes débuts, j'avais du mal à me reconnaître dans l'Ordre : les nutritionnistes en communication y étaient moins visibles qu'aujourd'hui. Avec le temps, notre rôle a gagné en reconnaissance, tout comme notre responsabilité de transmettre une information juste, rigoureuse et nuancée — un défi quotidien. En unissant nos forces, je crois que nous formons une équipe solide pour servir la population et faire de l'alimentation une priorité sociale, politique et économique.

Que lui souhaiter pour son 70^e anniversaire ?

Je souhaite à l'Ordre de rayonner encore davantage, d'occuper plus d'espace dans les médias et de mieux se faire connaître du grand public. Bien sûr, sa mission est de protéger la population, mais les nutritionnistes partagent aussi profondément cet engagement. Ensemble, je suis convaincue que nous pouvons améliorer durablement la qualité de vie des gens. Je nous souhaite plus de collaborations — et un avenir ambitieux.



Animation d'un panel dans le cadre de la journée Tous dans la même assiette de l'Office montréalais de la gastronomie, Montréal, novembre 2023.



Au 2^e Forum des Nations Unies sur le tourisme gastronomique en Afrique, Arusha, Tanzanie, avril 2025.



En tournage pour la série documentaire, L'effet Bocuse d'Or, Lyon, France, janvier 2023.



Dans un atelier culinaire sur la préparation traditionnelle du mole verde, Oxaca, Mexique, janvier 2024.

Le savoir, l'expérience et l'implication sociétale de Lyne Mongeau

De nombreux facteurs contribuent au choix d'une profession. Être sensible à la souffrance d'autrui et vouloir aider à l'éviter, lorsque se nourrir n'est plus un acte simple et facile, est certainement l'un d'entre eux. Mais comment y parvenir et contribuer à la santé, non pas seulement d'un petit nombre de personnes, mais du plus grand nombre lorsque la société tout entière vit selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) une « crise de l'obésité » ? Pour répondre à cette nécessité vitale, il faut inventer une nouvelle vision accompagnée de solutions avant-gardistes, la matérialiser dans un programme et travailler en collaboration avec les décideurs pour obtenir des résultats et inscrire ce programme dans la liste des priorités gouvernementales. C'est le parcours de Lyne Mongeau. Pour traiter efficacement et de façon continue les problèmes reliés au poids, elle consacre les quinze premières années de sa vie professionnelle aux personnes et aux interventions de groupe. Sans doute vous souvenez-vous du programme « Choisir de maigrir ? » ? Ce programme, tout à fait novateur à ce moment, visait à accompagner les participantes et participants dans une réflexion globale sur l'alimentation, le mouvement, l'image corporelle et l'estime de soi pour en arriver à une décision éclairée sur le parcours optimal pour eux. Alimentation intuitive, bouger pour le plaisir, acceptation de son corps et amélioration de l'estime de soi. En parallèle, elle se spécialise à l'Université de Montréal, d'abord en action communautaire (Certificat en action communautaire, 1984-1988), puis en santé communautaire (Maîtrise, 1991-1994), avant de s'inscrire aux études doctorales avec une bourse d'étude de 3^e cycle octroyée par l'ODNQ.



Quand on souhaite généraliser une intervention en nutrition, il faut en avoir évalué l'efficacité. C'est l'objet de son doctorat en santé publique (option promotion de la santé), dont elle soutient la thèse en mai 2005. Mais il faut agir en amont, prévenir, aller à la source des problèmes reliés au poids, obésité et préoccupation à l'égard du poids. C'est avec cet objectif en tête, qu'elle poursuit pendant les 20 années qui suivent sa trajectoire professionnelle : l'enseignement, la recherche, la diffusion des résultats scientifiques en nutrition (publications et conférences) et la communication de la vision des environnements favorables aux saines habitudes de vie. C'est d'ailleurs spécifiquement pour ce travail de communication et de diffusion que cette vision qui lui a valu le prix de Scientifique de l'année de Radio-Canada en 2006.

Afin de lutter contre l'« épidémie d'obésité », voire prévenir, il faut que tous les secteurs de la société s'engagent à créer des environnements alimentaires sains, un environnement physique qui incite au mouvement et un environnement culturel inclusif aux divers formats corporels. Finalement, soulignons son implication dans les politiques publiques, avec à la clef la mise en place du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir. Au bout du compte, inscrire la nutrition au menu de la société, n'est-ce pas dans le rôle des diététistes-nutritionnistes ?

Entrevue

Qu'est-ce qui vous a attiré vers la profession de diététiste-nutritionniste ?

Ce qui m'a attiré initialement c'est le contact humain. Étant motivé par mon désir d'aider les autres, j'ai rapidement compris que je souhaitais m'impliquer dans le domaine de la santé. Lorsque j'étais à la recherche d'un métier que je souhaitais faire, le domaine de la nutrition s'est démarqué clairement pour plusieurs raisons. Premièrement, l'évolution constante des savoirs qui nécessite qu'on maintienne à jour nos connaissances. Deuxièmement, le contact humain étroit entre un professionnel ou une professionnelle et son patient ou sa patiente représente pour moi la possibilité d'agir concrètement pour changer la vie d'une personne ; au final, c'est l'opportunité de transmettre ses connaissances et d'enseigner pour faire bénéficier de notre expertise. Pour moi, cette profession coche toutes les cases.



Au colloque Industrie de l'amaigrissement : la nécessité d'une réglementation

Qu'est-ce qui vous a inspiré à devenir diététiste-nutritionniste ?

Au secondaire, j'aimais beaucoup les sciences et les arts. J'ai poursuivi mes études en sciences de la santé au Cégep de Sherbrooke (DEC, sept. 1973-mai 1975), les arts étant perçus comme une avenue difficile. Au terme de ces deux ans, pour mon inscription à l'université, j'ai procédé par élimination : la réadaptation ne m'intéressait pas, excluant la physiothérapie et l'ergothérapie; la pharmacie et la médecine dentaire ne m'inspiraient pas; je n'avais pas les notes requises pour la médecine et je n'avais jamais envisagé cette profession. Il restait la diététique! Mon père souffrait d'ulcère d'estomac et était constamment à la diète (régime « Sippy»). Cette situation m'a peut-être influencée inconsciemment. Chose certaine, au terme de ma formation (Baccalauréat en diététique, sept. 1977-mars 1981 à l'Université Laval), j'avais la piqûre pour le sujet des problèmes reliés au poids. Ces derniers représentaient un véritable défi : pour les comprendre, pour mieux intervenir!

Quels défis ont marqué votre carrière ? Quels défis sont demeurés constants malgré l'évolution ?

J'ai eu une carrière en deux temps : d'abord une quinzaine d'années centrées sur les problèmes reliés au poids en CLSC, en clinique privée, en consultation individuelle et en intervention de groupe. Puis, j'ai poursuivi mes études en santé communautaire et en santé publique et les 20 années suivantes se sont déroulées en santé publique (Direction de la santé publique [DSP]; Institut national de santé publique du Québec [INSPQ]; ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS]). J'ai alors travaillé sur la continuité des problèmes reliés au poids. Voici un résumé de ce que j'ai fait et des défis auxquels j'ai été confrontée.

Durant mes années au CLSC de Rosemont (1984-1993), j'ai coconceptualisé le programme « Choisir de maigrir ? ». J'ai animé le programme « Choisir de Maigrir ? » une quarantaine de fois entre 1982 et 1999. Plusieurs diététistes m'ont sollicité afin que je les forme pour que le programme puisse être offert ailleurs. Il a ainsi été implanté dans de nombreux CLSC et Centres de femmes au Québec. J'ai commencé dès 1990 à en diffuser les concepts sous-jacents afin de pouvoir l'utiliser en consultation individuelle. Cela m'a amené à donner de nombreuses formations et conférences.

Les défis : c'était une toute nouvelle vision de l'intervention sur l'alimentation et l'image corporelle (c'était notamment l'ancêtre de l'alimentation intuitive). Il y a eu de nombreuses personnes à sensibiliser, à convaincre et à former, que l'on pense aux médecins, aux autres catégories d'intervenants ou encore aux décideurs. Ce n'était pas facile de faire comprendre qu'on puisse ne pas diriger nécessairement les patients vers l'amaigrissement. Parler d'« acceptation » ou encore d'« écouter les signaux de faim et de satiété » semblait complètement fou ! Il fallait aussi évaluer les effets du programme. On ne peut pas diffuser une intervention sans trop savoir ce qu'il en est de l'efficacité. C'est ce que j'ai fait pour ma thèse de doctorat. *Cela a été tout un défi !*

Johanne Fortin-Lemire, travailleuse sociale (à gauche) et Lyne Mongeau, diététiste-nutritionniste font partie du Collectif action alternative du CLSC de Rosemont, qui s'est fixé comme objectif de responsabiliser la personne à l'égard de son poids.



Mes études de second et troisième cycle en santé publique m'ont amené à voir qu'en plus d'une meilleure approche clinique, il fallait également intervenir sur le plan populationnel : prévenir le gain de poids et ce, dès l'enfance; prévenir le recours chronique aux diètes et favoriser de saines habitudes de vie au sein de la population. Cela suppose des politiques publiques, des actions sur les environnements physiques, sur l'environnement alimentaire et pour favoriser une image corporelle saine. Aussi bien dire changer le monde ! En 1998, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a diffusé un document sur l'épidémie d'obésité et les actions à mener. Je me suis organisée pour participer au 8^e Congrès international sur l'obésité à Paris cette année-là afin de rapporter ce précieux document et créer des contacts. Puis, il fallait diffuser le contenu de ce rapport et faire en sorte que l'action soit implantée au Québec. J'ai travaillé avec des alliés : le Collectif action alternative en obésité — aujourd'hui « ÉquiLibre » — pour lequel j'ai été formatrice (1986-2006) et dont j'ai assuré la présidence de 1991 à 1997 ; l'Association pour la santé publique du Québec (AS PQ) ; l'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ) et les directions de santé publique pour favoriser l'appropriation de cette vision par les décideurs en santé, permettant d'établir un plan d'action. Nous avons obtenu ce plan d'action en 2006, fruit d'une démarche interministérielle touchant 11 ministères. Puis le MSSS m'a demandé de coordonner le programme, ce que j'ai fait de 2006 à 2012. J'ai alors relevé de nouveaux défis : apprendre à faire un plaidoyer pour inscrire cette problématique dans la liste des priorités du gouvernement car, si le problème n'est pas connu, compris et priorisé, les ressources nécessaires ne seront jamais disponibles. Une fois le plan d'action et des ressources obtenues, et malgré la participation de 11 ministères, le travail n'est pas terminé ; pour avoir un impact, de nombreux milieux et acteurs doivent emboîter le pas et poser des actions concrètes. Il faut gagner leur confiance et les entraîner dans le mouvement. Ainsi, je peux dire que ma carrière est marquée par la constance, la persévérance, la conviction et la nécessité d'être crédible et convaincante. Il faut savoir s'entourer et favoriser un travail de collaboration !

Quels changements majeurs avez-vous observés dans la pratique au fil des décennies ?

Comment la profession s'est-elle transformée selon vous, tant dans les milieux de pratique que dans la reconnaissance du public ?

Indéniablement, la crédibilité des nutritionnistes comme LA source d'expertise en alimentation ; l'accroissement de leur présence dans des groupes stratégiques ; et dans le secteur que je connais, une place plus importante des nutritionnistes dans les structures de santé publique.

Quels moments ou réalisations vous rendent la plus fière ?

- Le développement du programme « Choisir de maigrir ? ».
- Ma contribution à la création du Collectif action alternative en obésité (aujourd'hui « ÉquiLibre »).
- L'inscription dans la liste des priorités du gouvernement de la problématique du poids et l'avènement du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids.
- L'obtention du prix du Scientifique de l'année Radio-Canada 2006.

Quel rôle la collaboration interprofessionnelle a-t-elle joué dans votre parcours ?

Dans la majorité des cas, les grandes réalisations sont le fruit d'un travail concerté de divers acteurs et milieux. La collaboration interprofessionnelle est donc indispensable. Et dans tout ce que j'ai exprimé ici, ce travail de collaboration était présent. Ainsi « Choisir de maigrir ? » a été développé et offert par des nutritionnistes, intervenants psychosociaux, éducateurs physiques. Les interventions plus macro, visant à modifier les environnements, doivent impérativement être mises en œuvre par une panoplie de secteurs impliquant des décideurs et des professionnels variés qui peuvent même parfois surprendre ! Par exemple : urbanistes, architectes, spécialistes agroalimentaires, économistes, spécialistes en communication, en plaidoyer, etc.

Comment voyez-vous la contribution des diététistes-nutritionnistes dans les prochaines années ?

Ma vision de notre profession s'appuie sur la prémisse que l'alimentation est un déterminant de la santé. Elle a donc une importance majeure pour favoriser la santé de la population et réduire le fardeau sanitaire. Bien que la profession se soit développée davantage dans le créneau médical, donc du point de vue curatif, les gains sanitaires maximums seront obtenus par une action en amont. Ainsi, je crois que les nutritionnistes doivent intervenir plus en amont des problèmes et viser à modifier les environnements alimentaires. Par exemple, on devrait retrouver les nutritionnistes davantage au sein du secteur agroalimentaire ainsi que dans l'élaboration des politiques alimentaires.



En 2009.

Quel message ou quels conseils souhaitez-vous transmettre à la relève ?

Élargir le champ d'action aux actions populationnelles et aller au-delà de l'éducation en nutrition. Il faut être à l'affût de la littérature scientifique et être davantage présent dans les médias et les groupes stratégiques.

Quel rôle attribuez-vous à l'Ordre dans votre parcours et quelles attentes avez-vous envers lui pour la suite ?

J'ai reçu du soutien de la part de l'Ordre tout au long de ma carrière. J'ai senti avoir été écoutée, crue et respectée, même si certaines de mes positions pouvaient sembler très différentes. Être ainsi soutenue est indispensable lorsqu'on agit comme agent de changement. Il faut sentir que les instances sont derrière soi.

Que lui souhaiter pour son 70^e anniversaire ?

Longue vie !

Bien que le rôle de l'Ordre soit la protection du public et puisse sembler limité, ce rôle peut être mis en œuvre de façon large. C'est ce que fait l'Ordre et il doit certainement intensifier cet aspect. Le public serait mieux protégé par une offre alimentaire exemplaire !



En 2015.



Hommage à Lyne Mongeau Artisane de sa réussite

Par Virginie Auger



Le titre de Scientifique de l'année 2006 de Radio-Canada a été décerné à la diététiste/nutritionniste Lyne Mongeau en janvier dernier par l'équipe de l'émission *Les années lumière*.

Si le choix s'est arrêté sur cette docteure en santé publique reconnue, c'est qu'elle a su s'illustrer au cours de la dernière année par une réalisation remarquable et par un engagement exceptionnel dans son milieu. Elle est de ceux et celles qui ont amené le gouvernement du Québec à mettre le dossier « poids » à son ordre du jour, et qui ont dédié leur carrière à cette problématique. Un défi de taille !

NUTRITION — science en évolution / Volume 5, numéro 1, printemps 2007



Liste des Infirmeries, Hôpital Notre-Dame, Montréal - Laboratoire de diététique.



Oranges de la Californie
— au jus le plus riche
— à la saveur la plus
délicieuse



Toute la profession médicale les recommande

"Il ne peut y avoir rien de plus bienfaisant", écrit un médecin, "que l'habitude de manger tous les jours une orange au déjeuner". Commandez les Sunkist parce que leur jus est le plus délicieux—leur saveur la meilleure, et qu'elles sont remplies de sels et acides salutaires.

Toute la profession médicale, de même que les diététistes experts et toutes les autres autorités en matière d'alimentation, recommandent chaleureusement les oranges, à cause de leurs rares sels et acides naturels et des vitamines créatrices de vie de ce fruit délicieux.

La nature et la saveur n'ont jamais été combinées d'une façon plus délicieuse et plus efficace.

Et grâce à la Californie nous pouvons avoir ce bienfaisant et savoureux fruit frais toute l'année. Achetez-en une douzaine maintenant — fraîches, juteuses, sucrées, délicieuses — venant de la Californie — et mangez-en deux ou trois par jour. Les meilleures oranges de la Californie portent la marque déposée "Sunkist" sur l'enveloppe et sur l'écorce du fruit. Des règles sévères d'inspection les rendent uniformément bonnes. Votre fournisseur en a.



Pour être certain d'obtenir des Oranges Sunkist Californie

d'une qualité uniformément haute. Voyez si la marque déposée paraît sur l'enveloppe sur le fruit.

Vous voulez une Saveur et une Valeur Énergétique Équilibrées?

ALORS, VOUS VOUDREZ DU BAKER
CHACQUE FOIS QU'IL FAUDRA DU CACAO!
Le Baker est du cacao pur... rien n'y est ajouté qui puisse changer sa vraie saveur de chocolat saine et satisfaisante. Et il conserve tout le beurre de cacao énergétique auquel il doit cette saveur riche. Des milliers de médecins et de diététistes recommandent le cacao comme breuvage nourrissant pour enfants et adultes.

Jusqu'à 90
Tasses par livre
Sans l'édouleur Baker, se trouve une recette qui vous donnera le cacao le plus exquis et le plus crémeux que vous ayez jamais goûté. Riche et substantiel—surtout, vous faites 90 tasses avec 1 livre de Cacao Baker. C'est de l'économiser!

Baker's COCOA

Produit de General Foods



Le métier de diététiste



Les Diététistes reconnaissent que LE DÉJEUNER DOIT ÊTRE LE REPAS QUI FAIT DÉMARRER

Cette céréale réveille doucement votre estomac endormi, vous aide à "accélérer" rapidement et à un GOÛT VRAIMENT ÉPATANT!

À 7 heures du matin, à l'heure où votre estomac est encore endormi, vous avez besoin d'un aliment qui réveille votre esprit et votre corps. C'est pourquoi les diététistes recommandent le petit déjeuner avec Kellogg's Corn Flakes. Ce petit déjeuner est riche en fibres et en vitamines, et il est facile à préparer. Il vous donne l'énergie dont vous avez besoin pour commencer votre journée.

TOUS LES MATINS, VOTRE DÉJEUNER DOIT FAIRE 3 CHOSES:

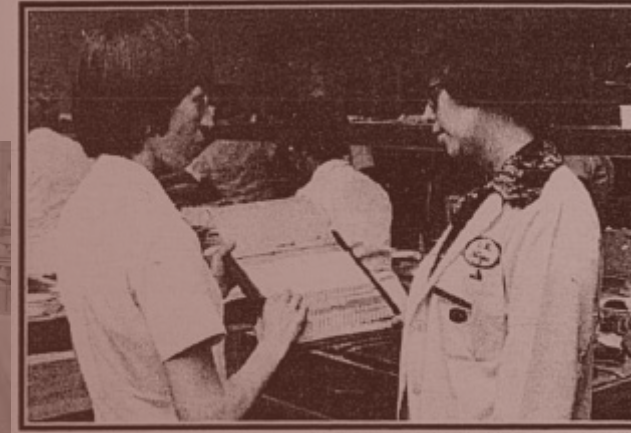
1. RÉVEILLER VOTRE ESTOMAC EN DORMANT.
2. ACCÉLÉRER VOTRE MÉTABOLISME.
3. VOUS DONNER L'ÉNERGIE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR COMMENCER VOTRE JOURNÉE.

COMMENCEZ BIEN VOTRE JOURNÉE AVEC DES Kellogg's CORN FLAKES

Il nous faut des spécialistes pour apprendre à bien manger



Une cuisine de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, près Montréal.



La directrice de la cuisine centrale voit également à la distribution avec la technicienne, Mme Ginette Cyr.



Le cocktail champagne et fraises a été l'occasion de rappeler, avec fierté et humour, dans quelles circonstances est née la corporation, il y a 30 ans. Quelques artisanes de la première heure nous ont fait l'honneur de venir partager ces souvenirs. On reconnaît, de gauche à droite, Mmes Marcelle Olivier, Françoise Martin-Lebrun, présidente du Comité organisateur du congrès '86, Gertrude Bernard, Diane Raymond, Helen Nielsen et Louise Desaulniers, présidente actuelle de la CPDQ.



Nutritionniste, terme protégé

Le titre de nutritionniste appartient désormais aux membres de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec. Cette nouvelle a été faite par Mme Nicole Saint-Jean-Demers, présidente sortante à la CPDQ, à l'ouverture du dernier congrès de la Corporation.

La Corporation professionnelle des diététistes du Québec regroupent plus de 1800 membres soumis au Code des professions. Dorenavant, à l'article 36 de ce Code, on pourra lire que les titres réservés aux membres de la CPDQ sont : « diététiste », « diététicienne » ou « nutritionniste ».

Dans « un contexte où les domaines de l'alimentation et de la nutrition sont de plus en plus exploités, il est important de démontrer que nous demeurons les professionnels incontestés », rappelle la CPDQ.

DIÉTÉTIQUE

Action

VOLUME 16
NUMÉRO 2
AUTOMNE 1996

Ordre professionnel
des diététistes du Québec

Contact

Nouvelles de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Mars 2002 - Vol. 17 - N° 1

Conférence de presse : l'OPDQ présente ses pistes de solution à la problématique du poids chez les jeunes

Le 24 février dernier avait lieu la conférence de presse de l'OPDQ qui marquait le lancement du Mois de la nutrition 2005.

Plusieurs journalistes et des membres de l'Ordre étaient présents à cet événement où la problématique de l'obésité a été mise de l'avant.

2) **Intégration et sensibilisation communautaire.** L'Ordre continue aussi le rôle de chef de file en matière de nutrition. Il continue de soutenir les initiatives de sensibilisation et de promotion de la santé. L'Ordre continue de soutenir les initiatives de sensibilisation et de promotion de la santé. L'Ordre continue de soutenir les initiatives de sensibilisation et de promotion de la santé.

L'informatique

Un outil de travail efficace et rentable

L'Internet

Un accès rapide à l'information

Les technologies de l'informatique se sont infiltrées dans toutes les activités de la vie professionnelle. Les services de diététisme des hôpitaux n'échappent pas à ce mouvement global. Dans le contexte actuel de réorientation des services de santé et de rationalisation des coûts, le recours à l'informatique permet d'améliorer le service à la clientèle, d'organiser efficacement le travail et de procurer une formation stimulante au personnel.

BAKER'S COCOA pour le Lunch

Voilà un breuvage nourrissant

Qui possède en même temps une saveur et un arôme délicieux.

Pour le lunch de l'homme d'affaires, il est incomparable.

UN DIÉTÉTISTE DISTINGUÉ A DÉJÀ DIT :
"Il satisfait à la fois l'estomac et le cerveau"

FABRIQUE EXCLUSIVEMENT PAR LA
WALTER BAKER & CO. Limited
DORCHESTER, MASS.

Établie en 1790

Fabrique Canadienne à Montréal

Livret de Recettes de Choix envoyé gratuitement

Une représentation de personnes obèses présentée à un événement qui a été diffusé dans une série de programmes de télévision de l'OPDQ à Montréal.



UN MARI n'est pas d'ACCORD avec les DIÉTÉTISTES

Il doute de la Valeur du Céleri comme Calmant pour les Nerfs

LES OPINIONS PEUVENT DIFFÉRER

Mais tous les gens sent d'accord pour dire que la Méthode Libby's à "Pression Douce" procure le Meilleur Jus de Tomates qu'ils aient jamais goûté.

Essayez-le. Si, vous aussi, vous n'êtes pas d'accord pour dire que le Jus de Tomate Libby's à "Pression Douce" est le meilleur que vous avez goûté, Libby's vous remboursera la double du prix d'achat. Envoyez-nous simplement l'étiquette avec votre nom et adresse et le nom de votre épicer.

Fait au Canada par
LIBBY, McNEILL & LIBBY OF CANADA, LIMITED



Ordre des diététistes nutritionnistes du Québec





« Ma collaboration avec l'Ordre s'est concrétisée en 1981, lors de la « Semaine de la Nutrition » et ensuite lors des « Mois de la nutrition » par des chroniques à la radio et articles dans les journaux. En 1997, j'ai aussi contribué à la publication *J'ai le goût de la Santé* de l'OPDQ. Ces actions s'inscrivaient dans mon rôle de nutritionniste de santé publique afin de rendre plus accessibles les connaissances pour une alimentation saine et de propager le goût de bien manger. »

Monique Deslauriers Ducharme
Membre de 1968 à 2013



« Joyeux 70^e anniversaire à l'ODNQ, anciennement connue sous le nom d'OPDQ! L'un des objectifs de cette excellente organisation a toujours été de fournir au public des renseignements nutritionnels à jour et fondés sur des données scientifiques. Pendant plus de 30 ans, en tant que nutritionniste clinicienne, les patients de l'hôpital et de la clinique ont constitué ma clientèle fidèle. Mais il y avait une journée spéciale en mars, consacrée à la diffusion d'informations nutritionnelles auprès du grand public. Pendant de nombreuses années, nous avons installé un kiosque attrayant à l'aire de restauration de la place Ville-Marie à Montréal.

Du matin jusqu'en début de soirée, nous répondions aux questions sur la nutrition, distribuions des dépliants et des brochures contenant les dernières informations, et assouvissions la soif de connaissances en nutrition. Nous accueillions tous ceux qui souhaitaient en apprendre davantage sur la nutrition. Nous répondions également aux appels téléphoniques et aux demandes du public pendant des heures. Quelle journée! Un défi toujours stimulant et extrêmement gratifiant. Visitez le site Web de l'ODNQ en mars prochain pour découvrir des informations nutritionnelles de qualité! »

Heather Martin Sehn
Membre de 1979 à 2013

Ligne du temps

03

DÉCENNIES 1950 et 1960

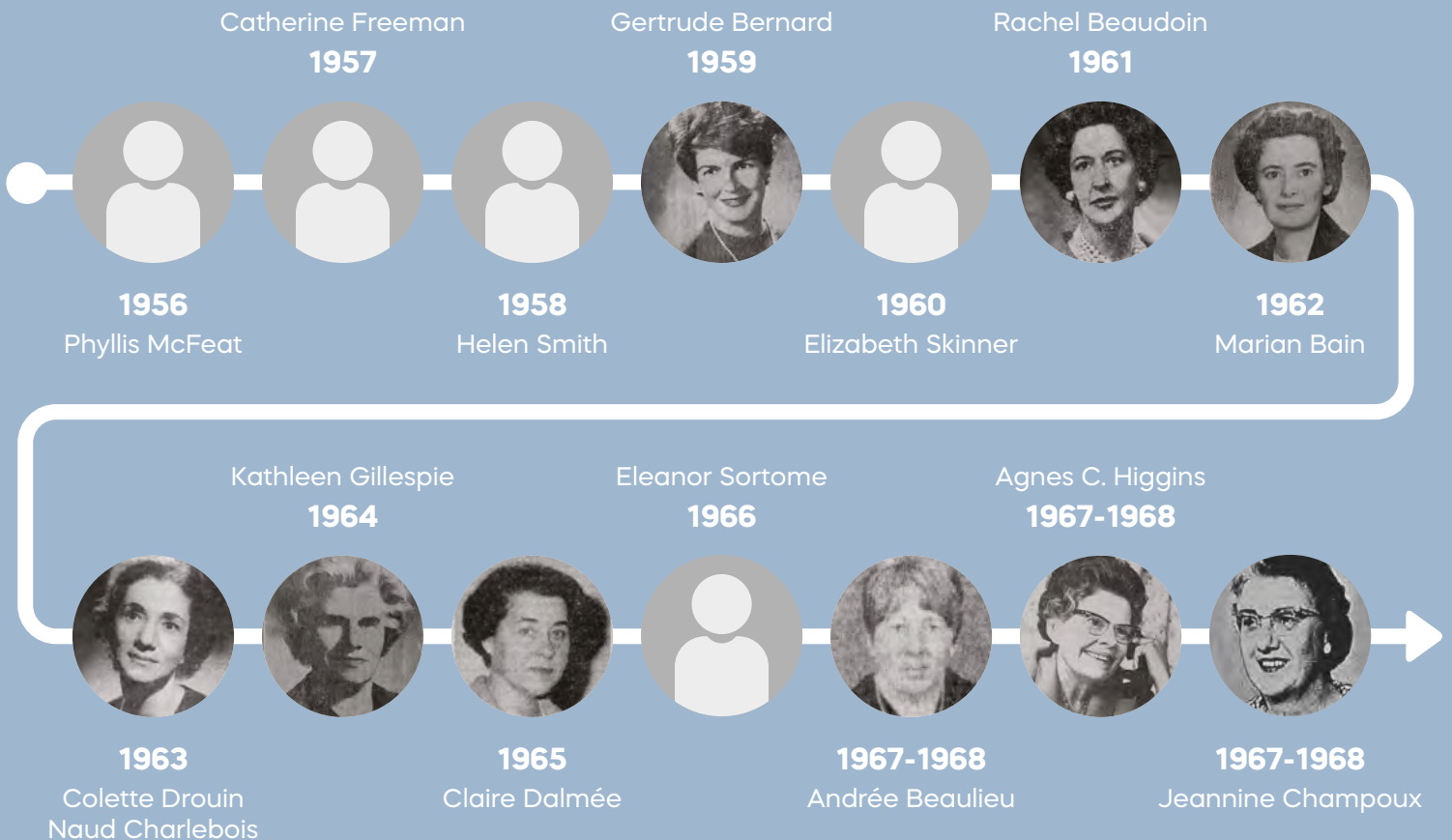


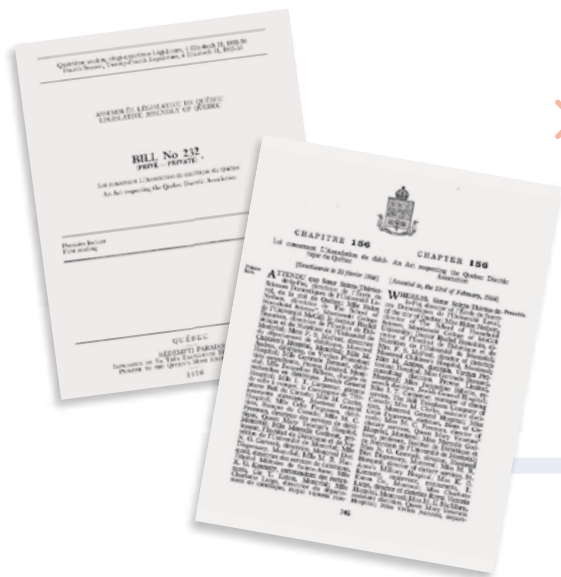
Nombre de membres dans les années	
1956	70
1960	267

Représentations officielles : Plus de 5 documents

Dans les années 60, la Corporation a participé à l'écriture de quelques mémoires et aux consultations liés au système d'éducation, au système de la santé et au système professionnel, dont une présentation à la commission Castonguay-Nepveu en 1968.

Présidence





En février: La Loi des diététistes du Québec

Bien que l'Assemblée législative du Québec adopte le bill (projet de loi particulier) 232 le 1^{er} février 1956, c'est le 23 février que la loi concernant l'Association de diététique du Québec, communément appelée la Loi des diététistes, est sanctionnée par Sa Majesté et entre en vigueur. Cette loi privée, issue de la pétition de 24 diététistes, fait du Québec la première province canadienne à accorder un statut légal à la profession. Elle confère à l'Association un statut de corporation et encadre officiellement l'exercice de la profession.

1956

Saviez-vous que ?

Le premier règlement de l'Association précise que les hommes peuvent devenir membres au même titre que les femmes, avec les mêmes droits et privilèges, et permet au Conseil général de créer des chapitres en région, ce qui mènera à leur implantation à Québec, Montréal et Sherbrooke.



La remise des diplômes aux internes en diététique de l'Hôpital général de Montréal a eu lieu mercredi le 8 mai. Parmi les onze diplômées sont, première rangée, de gauche à droite: Mmes Micheline Lamer, de Saint-Casimir-de-Burdou (Université de Montréal), Manon Caron, de Silvey (Université Laval) et Céline Khouac, de Québec (Université Laval); deuxième rangée: Mlle Andriette Pelletier, de Québec (Université Laval) et Lucie Robit, de Sainte-Thérèse (Université de Montréal).



Remise de diplômes aux internes de diététique de l'Hôpital général de Montréal



NOUVELLES DIÉTÉTISTES — Trois diplômées à l'École de diététique du Hôpital général de Montréal reçoivent leur diplôme. À gauche: Mlle Lucie Robit, de Sainte-Thérèse (Université de Montréal); au milieu: Mlle Manon Caron, de Silvey (Université Laval); à droite: Mlle Micheline Lamer, de Saint-Casimir-de-Burdou (Université de Montréal).



CUISISON EN PLEIN AIR — Mlle Louise Fischer et Mlle Louise Sigaux, diététistes de l'Hôpital-Québec, donnent leur après-midi, à 2 heures, une démonstration de cuisson et pour un "Camping et Famille" au Centre de l'Éducation-Consommation. Les cuisiniers sont particulièrement intéressés à cette exposition qui dure jusqu'à dimanche soir.



L'INSTITUT DE DIÉTÉTIQUE ET NUTRITION DE L'U. DE M. — La nouvelle session pour l'année 1963-64 fut choisie au cours de l'assemblée annuelle des diplômées de l'Institut de Diététique et Nutrition de l'U. de M. La réunion eut lieu mercredi le 24 avril. Les membres élus sont, dans l'ordre hiérarchique, suivantes: Mme Louise Lambert Lagard, présidente élue; Mme Lucie Jarry Marchand, vice-présidente; Mlle Jacqueline Choimier, vice-présidente.

Finissantes de l'internat

1963

1964

Le 29 décembre: Le nom change

L'Association de diététique du Québec - Quebec Dietetic Association change de nom pour La Corporation des Diététistes du Québec - The Corporation of Dietitians of Quebec.



Corporation des Diététistes du Québec
Corporation of Dietitians of Quebec

1960



JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA CORPORATION DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC — La Dr Harry Goumard, directeur scientifique à l'Hôpital Saint-Michel-Archange; Mlle Pierrette Drolet, ét.p. au Service de l'Assurance Hospitalisation; Mlle André Beaulieu, ét.p. attachée au Montreal General Hospital; Mlle Nicole Letellier, ét.p. à l'emploi de la cafétéria de l'A.R.C.

Journée d'étude de la Corporation des diététistes du Québec

Saviez-vous que ?

Au départ, les stages se donnent uniquement en anglais; il faut attendre 1966 pour qu'un premier stage en français soit offert à l'Hôpital Sainte-Justine.

1966

Saviez-vous que ?

Le premier homme diététiste a été Marcel Laliberté en 1959. Dès 1965, il lançait une compagnie de gestion des services d'alimentation.

Ceux qui sont au régime: passeront ou passeront pas les Fêtes?

par Françoise Kayler

Pour bien ceux qui suivent un régime alimentaire, la période des Fêtes c'est un vrai casse-tête. On se demande comment on va passer ces quelques semaines de fêtes sans se laisser aller à l'excès. On se demande comment on va passer ces quelques semaines de fêtes sans se laisser aller à l'excès. On se demande comment on va passer ces quelques semaines de fêtes sans se laisser aller à l'excès.

Une diététicienne explique que les personnes qui suivent un régime alimentaire doivent être très attentives à ce qu'elles mangent pendant les fêtes. Elle recommande de privilégier les aliments sains et de limiter les portions. Elle mentionne également l'importance de l'hydratation et de l'activité physique.

Le diététicien explique que les personnes qui suivent un régime alimentaire doivent être très attentives à ce qu'elles mangent pendant les fêtes. Elle recommande de privilégier les aliments sains et de limiter les portions. Elle mentionne également l'importance de l'hydratation et de l'activité physique.



La diététicienne et les Fêtes



EXPLICATION DE LA DIÉTÉ à une patiente hospitalisée, en présence du médecin. De gauche à droite, Mlle Claire Goggin, diététiste, Mlle Michèle Bedard et le Dr Marcel Gilbert.

1965

> Le 31 mai: Création du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)

Le but du CIQ est de faire la liaison entre les corporations professionnelles pour fins d'échange de renseignements et d'entraide dans les champs communs. Il a été créé en corporation en vertu de la troisième partie de la *Loi des compagnies de Québec* et incluait des représentants de 15 corporations: ingénieur, avocat, diététiste, médecin, optométriste, architecte, arpenteur-géomètre, chirurgien-dentiste, comptable, agronome, pharmacien, notaire, ingénieur forestier, médecin vétérinaire, chimiste professionnel.



Journée des Diététistes à l'Expo



Journée des Diététistes à l'Expo

Au cours de la semaine dernière, avait lieu au pavillon de l'Hospitalité, un diner-causerie organisé par la Corporation des Diététistes du Québec. A cette occasion il fut remis à une des pionnières de la profession, un magnifique médaillon en or de l'Expo, en reconnaissance du travail accompli au cours des

années. Sur la photo, de gauche à droite : Mlle Parks, membre honorée de la profession, Mlle Andrée Beaulieu, présidente de la Corporation des Diététistes du Québec ; Mme Thérèse Casgrain, invitée d'honneur et conférencière ; Mlle Pierrette Lacoste, présidente de l'Association canadienne des diététistes.

Mlle Parks, Mlle Andrée Beaulieu, Mme Thérèse Casgrain et Mlle Pierrette Lacoste.



Saviez-vous que ?

En 1969, le service téléphonique « Une diététiste vous écoute » voit le jour dans la région de Québec, grâce à l'engagement bénévole de 41 diététistes qui se relaient.



Nos publications

Première publication : <i>Pot-pourri</i>	1959
<i>Pot-pourri</i> devient le <i>Bulletin</i>	1962



« J'ai participé à plusieurs comités, mais le comité d'attribution des prix, de 2007 à 2011 (maintenant le comité des prix et distinctions), est celui que j'ai le plus apprécié en raison du travail qu'il exigeait : analyse des dossiers, suivie d'échanges d'idées entre les membres pour en arriver à un consensus déterminant la personne récipiendaire. Ces dossiers nous faisaient découvrir des résultats de recherche, des expériences décrivant des modes d'intervention inusités, des projets originaux et bien d'autres réalisations menées par des diététistes-nutritionnistes qui se distinguent par leur compétence, leur créativité et leur profond engagement envers la profession. »

Céline Kirouac

Membre de l'ODNQ 1956 à 2013



« Ce qui me revient en tête, c'est la période de l'inspection professionnelle. À mon époque, il fallait conserver toutes nos preuves de formation (lectures, attestations...), en faire des copies, signer un document attestant que nous avons suivi ces formations, puis envoyer le tout à l'Ordre. Ça en faisait, des copies!

Après, on attendait la réponse. Nous étions toutes stressées. Cette procédure d'inspection s'est beaucoup améliorée au fil des années avec le formulaire en ligne qui peut être rempli au fur et à mesure!

En 2016, mes collègues et moi de Vigi Santé avons gagné le prix Collaboration. C'était même commandité par General Mills! »

Louise Bergeron

Membre de l'ODNQ 1985 à 2025

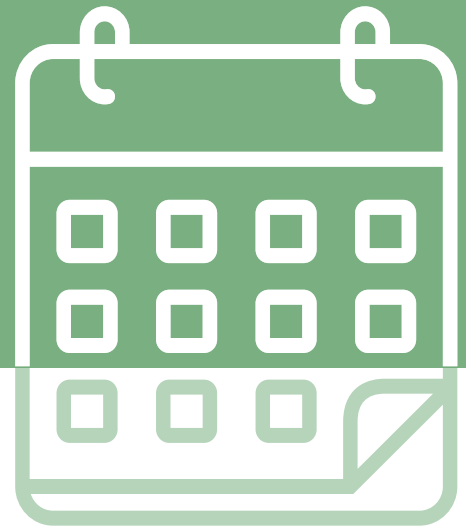
« À l'occasion du 70^e anniversaire de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec, je tiens à souligner mon parcours de 26 années au sein de l'organisation, où j'ai œuvré comme adjointe aux communications et au service à la clientèle. Ces années ont été marquées par le travail d'équipe, l'engagement et l'évolution constante de l'Ordre. Retraitée depuis 6 ans, je constate avec intérêt le chemin parcouru et le travail qui se poursuit. Je souhaite à l'Ordre de continuer à jouer pleinement son rôle au service de la profession et de la population. »

Lise Tardif

Adjointe aux communications et aux services à la clientèle à l'ODNQ

Août 1992 à mai 2019

DÉCENNIES 1970 et 1980



Nombre de membres dans les années	
1970	617
1980	1 036

Représentations officielles de l'ODNQ : Plus de 5 documents

Dans les années 70, la Corporation a présenté un mémoire lors des consultations ayant mené à l'adoption du Code des professions. Dans les années 80, quelques autres Mémoires ont été déposés dont un concernant la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, connu sous le nom de Commission Rochon.

Présidence

France Monaham
1971-1972

Lise Bertrand
1973-1975



1970-1971
Hazel Bennet



1972-1973
Ghislaine Delisle



1975-1979
Denise Turenne Thibault



Hélène M. Tremblay
1979-1983



1983-1987
Louise Bigras Desaulniers



Danielle Sabourin
1987-1988



1988-1990
Odette Bouillé Drouin

1970

Premières Journées diététiques

Celles-ci sont organisées par le Chapitre de Québec de la corporation. Il s'agissait de deux journées où les passants pouvaient poser des questions aux diététistes d'un kiosque.

Les diététistes réclament le contrôle de leur profession

La Presse
316172

N'importe qui ne peut porter le titre de diététiste mais n'importe qui peut faire le travail d'un diététiste. C'est à peu près la situation. Pour défendre la profession et pour protéger le public, la Corporation des diététistes du Québec a soumis un mémoire à la Commission parlementaire du ministère des Affaires sociales sur le Code des professions et pour protéger le public, la Corporation des diététistes du Québec a soumis un mémoire à la Commission parlementaire du ministère des Affaires sociales sur le Code des professions (Projet de loi 250).

S'appuyant sur l'article 22 de ce projet qui prévoit que le droit exclusif d'exercer une profession ne doit être conféré que dans les cas où les actes posés par les membres d'une corporation sont de nature telle qu'en vue de la protection du public ils ne peuvent pas être posés par des personnes ne possédant la formation et la qualification requises pour être membres de cette corporation, les diététistes demandent ce droit exclusif, démontrant qu'elles seules ont la formation requise et que la protection du public est effectivement menacée.

La nutrition est la base même de la santé. Le diététiste qui conseille une personne ou un groupe sur la manière de s'alimenter assume dans une responsabilité majeure. Que ce soit de façon préventive ou thérapeutique, l'utilisation des aliments suppose un ensemble de connaissances qui font précisément l'objet des études en diététique.

Le mémoire soumis par la Corporation réclame le contrôle de l'acte diététique pour protéger le public contre une "publicité alimentaire" qui en présentant certains aliments comme une solution à ses maux, non seulement trompe le public mais entrave une certaine forme d'éducation sérieuse qui pourrait être faite. Les diététistes veulent également protéger les consommateurs en empêchant les "incompétents", qu'ils soient de bonne ou de mauvaise foi, d'exercer une profession pour laquelle ils n'ont aucune formation valable.

1972

Les diététistes se font entendre

1973

Le 6 juillet: Code des professions sanctionné

Cette Loi implique la création des organismes suivants:

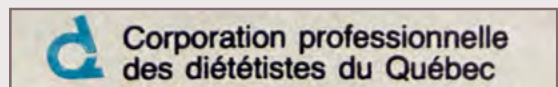
- Office des professions du Québec;
- Conseil interprofessionnel du Québec;
- 38 corporations qui sont officiellement intégrées au Code des professions.

La principale fonction des corporations est d'assurer la protection du public et ainsi contrôler l'exercice de la profession par ses membres.

Premier champ d'exercice des diététistes

Article 37 c) élaborer des régimes alimentaires selon les principes de la nutrition et surveiller leur application.

La Corporation des diététistes du Québec devient la Corporation professionnelle des diététistes du Québec



1974 à 1977

Les règlements encadrant la Corporation professionnelle et ses membres sont publiés

Notamment en matière d'inspection, d'admission, de tenue de cabinet, de dossiers et de cessation d'exercice, à la suite de l'adoption du Code des professions.

Saviez-vous que ?

En 1965, la diététiste Marcelle Besner-Trépanier est élue secrétaire du comité féminin de la province pour le Comité consultatif féminin de l'Expo 67. Elle fait également le saut en politique municipale: conseillère à Salaberry-de-Valleyfield de 1969 à 1971, puis mairesse de 1975 à 1983.



Le 10 mai: Premier Code de déontologie de la Corporation publié

À la suite de l'obligation prévue au Code des professions des corporations de se doter de codes de déontologie pour assurer la protection du public.



1978

1982



En mars: 1^{re} édition du mois de la nutrition

Thème: Bien manger, même sur le pouce!



Conférence de presse - 1982

1984



Création des prix Pommes dorées et Pommes gâtées

Les Pommes dorées félicitent une compagnie de l'industrie alimentaire dont le ou les messages publicitaires font la promotion d'une saine alimentation contrairement aux Pommes gâtées qui dénoncent une compagnie de l'industrie alimentaire dont le ou les messages publicitaires portent à confusion sur le concept d'une saine alimentation ou sur la valeur nutritive d'un produit.



Saviez-vous que ?

En février 1981, la Corporation professionnelle publie son premier ouvrage destiné au grand public, Recettes et menus minceur, réalisé en collaboration avec l'Hôtel-Dieu de Montréal et vendu au coût de 5\$, pour aider à adopter de bonnes habitudes alimentaires tout en visant le maintien ou la réduction du poids.



Saviez-vous que ?

En mars 1981, la Corporation professionnelle des diététistes du Québec organise la première — et unique — Semaine de la nutrition de son histoire sous le thème : « Êtes-vous bien dans votre assiette? Soyez d'aplomb avec une nourriture variée, en équilibre avec vos activités », mobilisant des diététistes et plusieurs partenaires, dont des CLSC, Kino-Québec, Métro Richelieu, la cafétéria de Bell et la ferme Macdonald de Sainte-Anne-de-Bellevue.



Lancement du Manuel de nutrition clinique — 1987

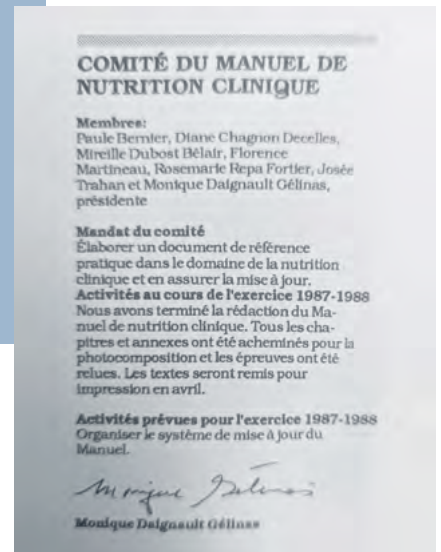
En 1987 la première édition du Manuel de nutrition clinique a été publiée.

Il s'agit d'un ouvrage de synthèse qui reflète l'évolution de la science de la nutrition. Le Manuel était destiné aux diététistes, aux médecins, aux étudiantes et étudiants en nutrition et en médecine.

Il était divisé en plusieurs sections, regroupé par sujets. Par exemple, on retrouvait une section sur la consultation diététique, sur la nutrition aux différents âges, et des sections pour chacun des systèmes du corps humain. Pour chacun des sujets, on pouvait retrouver une définition, les critères diagnostiques, et des éléments de l'approche nutritionnelle à considérer. On y retrouvait aussi une section complète sur les guides d'alimentation.

Ce manuel a été développé sous la direction de Monique Daignault Gélinas et Diane Chagnon Decelles. Son élaboration a été possible grâce à la contribution et l'engagement de centaines de diététistes-nutritionnistes de la province ainsi qu'avec l'appui de l'Ordre, du Département de nutrition de l'Université de Montréal et de la révision de plusieurs chapitres par les professeurs de la Faculté de médecine de cette même université.

La version papier a été rééditée en 1991 et en 1997. En 2004, le Manuel de nutrition clinique était rendu disponible en ligne. Le manuel de nutrition clinique a été un outil indispensable aux diététistes-nutritionnistes pendant plusieurs années. Toutefois, la multiplication des avancées en science a rendu sa mise à jour complexe. Aussi, l'arrivée de l'Internet et la facilité à retrouver des informations à jour et disponibles facilement a fait en sorte qu'il était devenu compliqué de justifier l'investissement de ressources pour le garder à jour. La version en ligne a donc été retirée graduellement, au fur et à mesure que l'information n'était plus à jour.



Le cocktail champagne et fraises a été l'occasion de rappeler, avec fierté et humour, dans quelles circonstances est née la corporation, il y a 30 ans. Quelques artisanes de la première heure nous ont fait l'honneur de venir partager ces souvenirs. On reconnaît, de gauche à droite, Mmes Marcelle Olivier, Françoise Martin-Lebrun, présidente du Comité organisateur du congrès '86, Gertrude Bernard, Diane Raymond, Helen Nielsen et Louise Desaulniers, présidente actuelle de la CPDQ.

Assemblée général annuelle, 1986.

Nouveau logo

Un nouveau logo est présenté lors de l'assemblée générale annuelle du congrès du 30^e anniversaire à Trois-Rivières.



1986

1987

> Création du Prix les Blés

Récompense les réalisations des diététistes pendant le Mois de la nutrition.

Il y avait les prix Blé d'or, Blé d'argent et Blé de bronze.

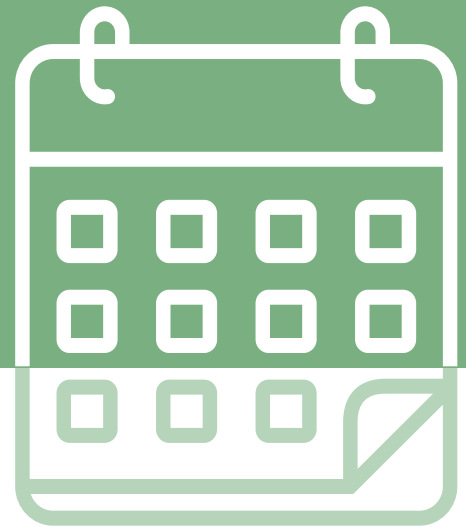
1989

Prix de l'excellence en carrière

Récompense une ou un membre dont l'ensemble de la carrière témoigne d'un engagement exceptionnel envers l'avancement et le rayonnement de la profession.

Prix d'excellence Andrée Beaulieu de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

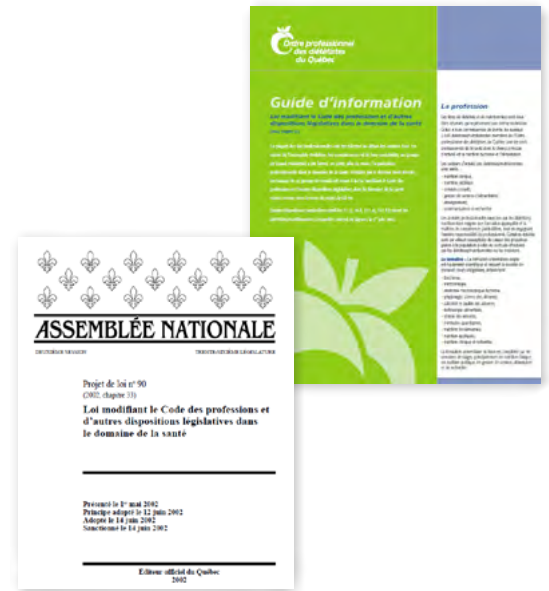
DÉCENNIES 1990 et 2000



Nombre de membres dans les années	
1990	1 620
2000	1 856

Représentations officielles ODNQ : 19 documents

Dans les années 1990 et 2000, plusieurs documents officiels ont été déposés par l'Ordre auprès des instances, dont quelques-uns, en lien avec la malnutrition et les personnes âgées, la dysphagie et le rôle et fonction des diététistes-nutritionnistes et des techniciennes en diététique. L'Ordre a aussi déposé un mémoire lors de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux qui a mené au Rapport Bernier et au projet de loi 90 (PL90), portant sur l'ajout des activités réservées au Code des professions.



Présidence

Micheline Seguin Bernier
1993-1999

Paul-Guy Duhamel
2002-2008



1990-1993
Nicole Saint-Jean
Demers

1999-2002
Louise Lamoureux

2008-2011
Michel Sanscartier

1992



Marcel Laliberté, diététiste, à droite, dans son entreprise de gestion alimentaire.

Louise Lambert Lagacé, diététiste, au marché public.

Marie-Paule Duquette, diététiste, donne une consultation à une future mère.

Suivons-nous leurs conseils de bien manger, avec en sachant ce qu'il y a de assiettes ? La nutrition maintenant prise au 14 C'est selon moi une tâche fond », répond Gisèle F alors qu'Héléne Laurend déclare « absolument crucial. Les résultats sont encourageants mais nous avons « feedback ». Les cotes de par exemple. Une émission Salut Bonjour, à laquelle collabore deux fois par semaine, selon le dernier 586 000 téléspectateurs. Si ment un téléspectateur au sent quelque chose, cela de même 58 000 personnes

diététiste, collabore à l'émission « Salut Bonjour » deux fois par semaine.

Publireportage LaPresse : Marie-Paule Duquette, Marcel Laliberté, Louise-Lambert Lagacé et Héléne

1993

Nutritionniste, terme protégé

Le titre de nutritionniste appartient désormais aux membres de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec. Cette nouvelle a été faite par Mme Nicole Saint-Jean-Demers, présidente sortante à la CPDQ, à l'ouverture du dernier congrès de la Corporation.

La Corporation professionnelle des diététistes du Québec regroupe plus de 1800 membres soumis au Code des professions. Dorenavant, à l'article 36 de ce Code, on pourra lire que les titres réservés aux membres de la CPDQ sont : « diététiste », « diététicien » ou « nutritionniste ».

Dans « un contexte où les domaines de l'alimentation et de la nutrition sont de plus en plus exploités, il est important de démontrer que nous demeurons les professionnels incontestés », rappelle la CPDQ.



Le 18 juin: Le titre de nutritionniste est ajouté dans les titres réservés au Code des professions

1994

Le 17 juin: Modification au Code des professions (en vigueur le 15 octobre 1994)

En vertu des modifications apportées au Code des professions, le nom de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec est changé par Ordre professionnel des diététistes du Québec.



1995

La permanence du siège social vous souhaite de très joyeuses Fêtes et une bonne année 1996!

De gauche à droite: Nicole Bonneau, secrétaire de direction et secrétaire de l'Ordre; Annie Langlois, conseillère aux communications et coordonnatrice aux services professionnels; Patrick Yvan Verina, commis de bureau (temps partiel); Lis Tardif, secrétaire aux communications; Diane Charbonneau, secrétaire-comptable; Micheline Seguin Bernier, présidente; Arlette Marcotte, directrice générale.

Note: nos bureaux seront fermés du 23 décembre 1995 au 7 janvier 1996 inclusivement.





Saviez-vous que ?

L'OPDQ publie en 1997 deux ouvrages tirés de chroniques hebdomadaires parues dans La Presse pour clarifier la saine alimentation auprès du public : J'ai le goût des aliments, saveurs et découvertes (mars) et J'ai le goût de la santé, nutrition et équilibre (automne), auxquels contribuent près d'une centaine de nutritionnistes.



La nouvelle équipe du Bureau de l'OPDQ, réunie le 3 mai dernier au Centre hospitalier Jacques-Viger.

Les nouveaux membres du Bureau de l'OPDQ

De gauche à droite	À l'avant	Le Comité administratif est composé de:
Christiane Maes	Kim Arrey	Micheline Seguin Bernier
Nicole Boineau	Sylvie Renaud	Pierre Faguy
Hélène Blackburn	Micheline Seguin	Martine Picard
Arlette Marcotte	Bernier	Lorraine Delisle Thibert
Pierre Faguy	Martine Picard	Francine Labrecque*
Claude André Perrais*	Lorraine Delisle	Arlette Marcotte
Michel Sanscartier	Thibert	Nicole Boineau
Micheline Proulx	Claude Larouche	
Francis Gosselin	Suzanne Roy Longpré	
Sylvie Abadie		

* Claude André Perrais, Daniel Gagné et Francine Labrecque sont les trois administrateurs nommés par l'Office des professions. Daniel Gagné et Francine Labrecque étaient absents lors de la photo.

Les nouveau membre, 1996.

Lancement du premier site Web de l'Ordre



Francis Reddy, porte-parole du Mois de la nutrition 2000.



Anciennes présidentes de l'OPDQ lors du congrès de l'OPDQ en 2000.

Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec

15 mars 2000

Cette année encore la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec a été portée au plus haut niveau. Les 5 lignes idéologiques ont été révisées, par exemple, les diététistes ont répondu à 250 appels sur différents sujets dont : pose de poids, cholestérol, les gras, les huiles, endos crâniens, diverticulose diabète, les vitamines et minéraux. Plus de 3000 communications ont été présentées.

Non moins remarquable à l'Association des diététistes du Québec, particulièrement à Hélène Tremblay, présidente, pour avoir organisé dans les bureaux de SBA Technodigital et à Martine Charbon responsable du recrutement des bénévoles et qui a également révisé un document pour les diététistes. Nous tenons à souligner le travail des bénévoles bénévoles, qui ont contribué de façon admirable au succès de la Journée des diététistes/nutritionnistes : Nicole Boineau, Martine Charbon, Martine Hélie, Cyé Lemerrière, Genevieve Gosselin, Solange Huard, Annel, Nathalie Jolin, Jeanne-Marie Royer, Heather, Martin, Sébastien, Claudine Sévigny, Goyziane Thiffault, Isabelle Vincent.

De gauche à droite: Isabelle Thibert, Éric Duroy, Jean-Marc-Alexis, Arlette Marcotte, Francis Reddy, porte-parole du Mois de la nutrition, Anne Laperle, Louise Lacombe, Isabelle Thiffault, et les bénévoles en plein travail.



Reportage de la presse du 27 août 2000.

Le diététiste Michel Sanscartier en consultation avec une résidente de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal qui, comme près de 93% de ses pairs, nécessite un suivi nutritionnel.

1996

2000

2002



Changement du logo de l'Ordre



Le 14 juin: Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé (PL90 en vigueur le 1^{er} juin 2003)

Ajout des activités réservées suivantes :

- a) déterminer le plan de traitement nutritionnel, incluant la voie d'alimentation appropriée, lorsqu'une ordonnance individuelle indique que la nutrition constitue un facteur déterminant du traitement de la maladie;
- b) surveiller l'état nutritionnel des personnes dont le plan de traitement nutritionnel a été déterminé.



Saviez-vous que ?

En 2001, l'Ordre réitère (une fois de plus!) sa demande d'obtenir le droit de prescrire des tests diagnostiques et des substances contrôlées.



2004



Journée des diététistes.



Publication dans Contact, 2003.

Création du Prix des bénévoles

> Pour souligner le travail accompli par les membres dans différents comités.



2003

2006



L'OPDQ célèbre
son 50^e anniversaire



2008



Journée des diététistes.

Nos publications

Lancement du journal *Contact* — Nouvelles de l'OPDQ pour les membres
Lancement de *Contact Express* — Communiqué de l'ODNQ pour les membres

1994

La revue Diététique en action est remplacée par la revue *Nutrition science en évolution*

2003

« Quels beaux souvenirs je garde de l'époque où j'ai exercé la fonction d'inspectrice en nutrition clinique de 2004 à 2016. Nous étions une équipe de six inspectrices et deux coordonnatrices de grande qualité.

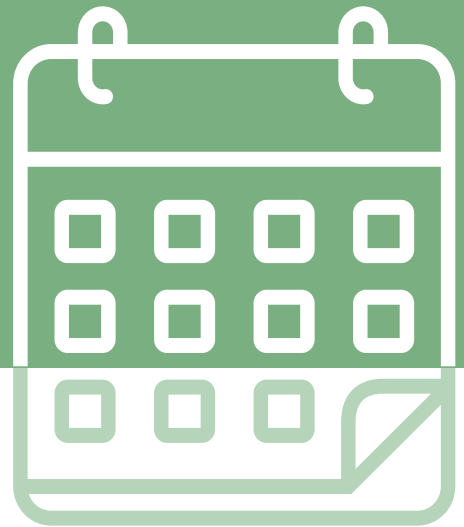
Notre mission consistait à expliquer et appliquer les Normes de pratique auprès des membres, à réviser leur tenue de dossier et à les accompagner dans la résolution de difficultés professionnelles. Cette expérience enrichissante m'a permis de développer mon expertise et d'échanger avec des nutritionnistes de tout le Québec. »

Madeleine Turcotte

Membre de l'ODNQ 1993 à 2017



DÉCENNIES 2010 et 2020



Nombre de membres dans les années	
31 mars 2010	2 604
31 mars 2026	3 449

Représentations officielles ODNQ: 55 documents

L'Ordre a encore une fois été très présent dans les différentes consultations gouvernementales. Plus de 55 documents officiels ont été produits dans les années 2010-2020. Ils concernent notamment l'alimentation et les soins nutritionnels des personnes âgées, l'étiquetage nutritionnel et la publicité, le système de santé, les pratiques émergentes, les renseignements, etc.

Prix et distinctions

Durant ces années, plusieurs nouveaux prix voient le jour, dont Innovation et Équité, diversité et inclusion (EDI), tandis que d'autres sont renommés. Les distinctions évoluent pour reconnaître des comportements professionnels valorisés — comme le rayonnement de la profession, la collaboration interprofessionnelle et l'innovation — plutôt que de souligner uniquement des réalisations liées à des secteurs d'activité.

Présidence



2011-2014
Anne Gagné



2014-2023
Paule Bernier



2023 à aujourd'hui
Joëlle Emond

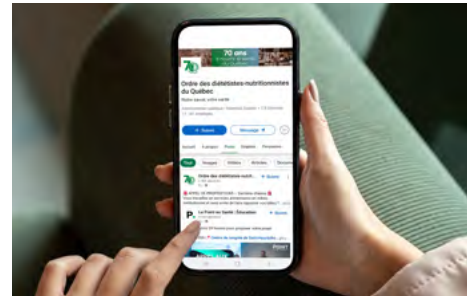
2014



En février: L'ODNQ fait son entrée sur Facebook



2016



Page LinkedIn ODNQ

En mai: Création du compte LinkedIn



Gala prix et distinctions de 2017

2018



Le 15 août: Nouvelles activités professionnelles qui peuvent être exercées par des diététistes

Prescrire au patient:

- des formules nutritives et des micronutriments afin d'assurer l'atteinte des besoins nutritionnels;
- des solutions d'enzymes pancréatiques servant à rétablir la fonctionnalité du tube d'alimentation;

Administrer, selon une ordonnance, des médicaments ou d'autres substances;

Procéder au retrait définitif d'un tube d'alimentation.



Le 24 septembre: Ajout de « nutritionniste » au titre de l'Ordre

Le projet de loi 29 modifie le Code des professions pour remplacer « diététistes » par « diététistes-nutritionnistes » et pour renommer l'Ordre dans toutes les lois, règlements et documents officiels.

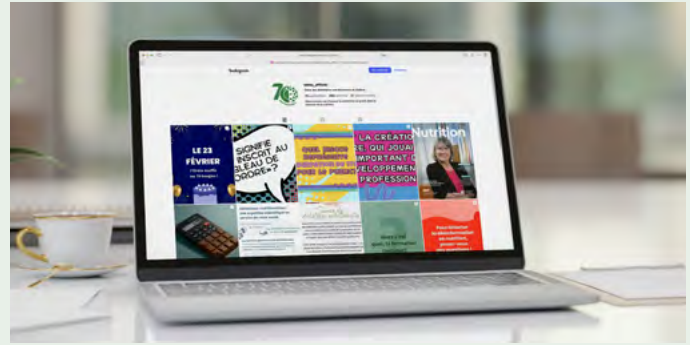


2020



Le 28 juillet: Ajout de nouvelles activités autorisées

En plus des activités autorisées en 2018, les diététistes-nutritionnistes peuvent maintenant prescrire des macronutriments, des analyses de laboratoire et ajuster l'insuline et les antidiabétiques du patient.



Lancement de la page Instagram

12 décembre 2025:

Dépôt du projet de loi 15: Loi modifiant le Code des professions et diverses dispositions afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques en santé et services sociaux qui permettra de retirer la condition d'ordonnance pour l'activité réservée et de modifier le champ d'exercice des diététistes-nutritionnistes.



2022

65^e anniversaire et nouvelle identité visuelle

L'ODNQ adopte une identité visuelle moderne, reflétant la rigueur scientifique et l'expertise des diététistes-nutritionnistes.



Ordre des diététistes
nutritionnistes
du Québec

Notre savoir, votre santé

Saviez-vous que ?

Le 18 mars 2022, l'ODNQ et 1 522 diététistes-nutritionnistes signent une lettre ouverte pour agir contre les charlatans. L'essentiel de la demande est de retirer la condition d'ordonnance aux activités réservées des diététistes-nutritionnistes.

<https://odnq.org/nouvelles/agir-contre-les-charlatans-de-la-nutrition/>

2021

2026

Le 10 février:

Présentation de l'ODNQ à l'Assemblée nationale pour l'étude du projet de loi 15.

Le 2 avril:

Adoption du projet de loi 15 modifiant le champ d'exercice des diététistes-nutritionnistes et retirant l'ordonnance à l'activité réservée.



Nos publications	
Le journal <i>Contact</i> est remplacé par le magazine <i>ZOOM</i> – l'actualité de l'ODNQ	2017
Début de l'infolettre hebdomadaire du mercredi	2018
La revue <i>Nutrition science en évolution</i> et le <i>ZOOM</i> fusionne pour devenir la revue <i>Nutrition</i>	2022
L'Infolettre du mercredi devient le NutriInfo – Regard sur la profession	2023
Création de l'InfoDNQ infolettre statutaire	2023
Création du NutriSavoir – l'indispensable pour votre développement professionnel. Cette infolettre présente du contenu spécifique à la formation continue	2025

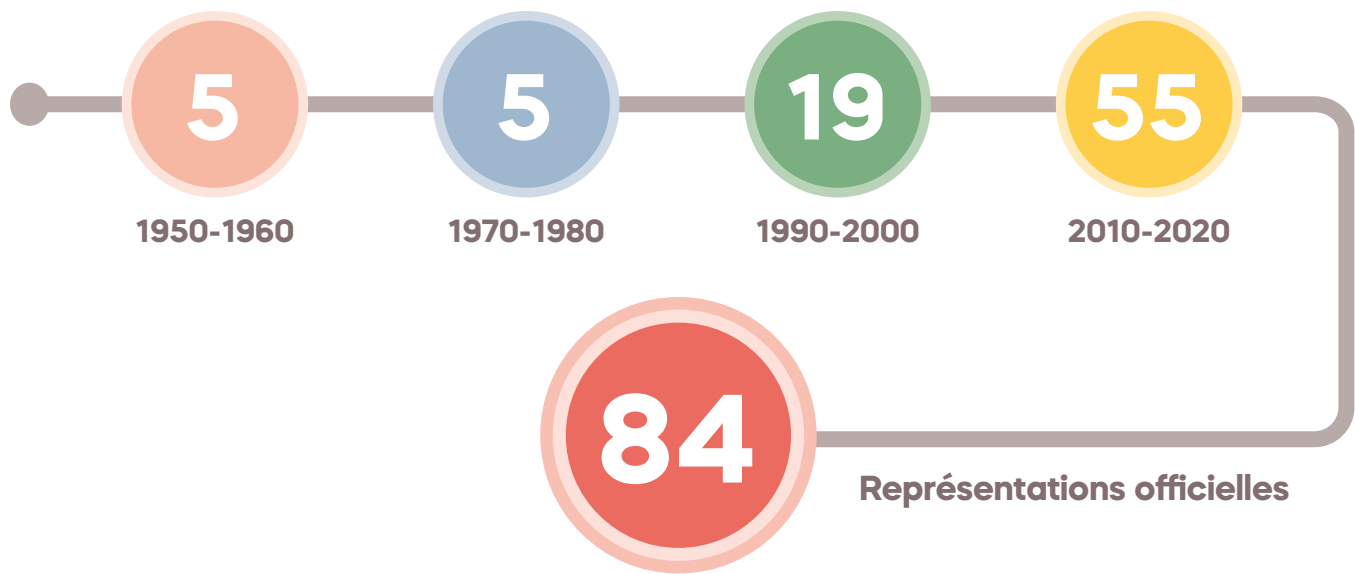


BILAN 2026

70 ans d'interventions publiques

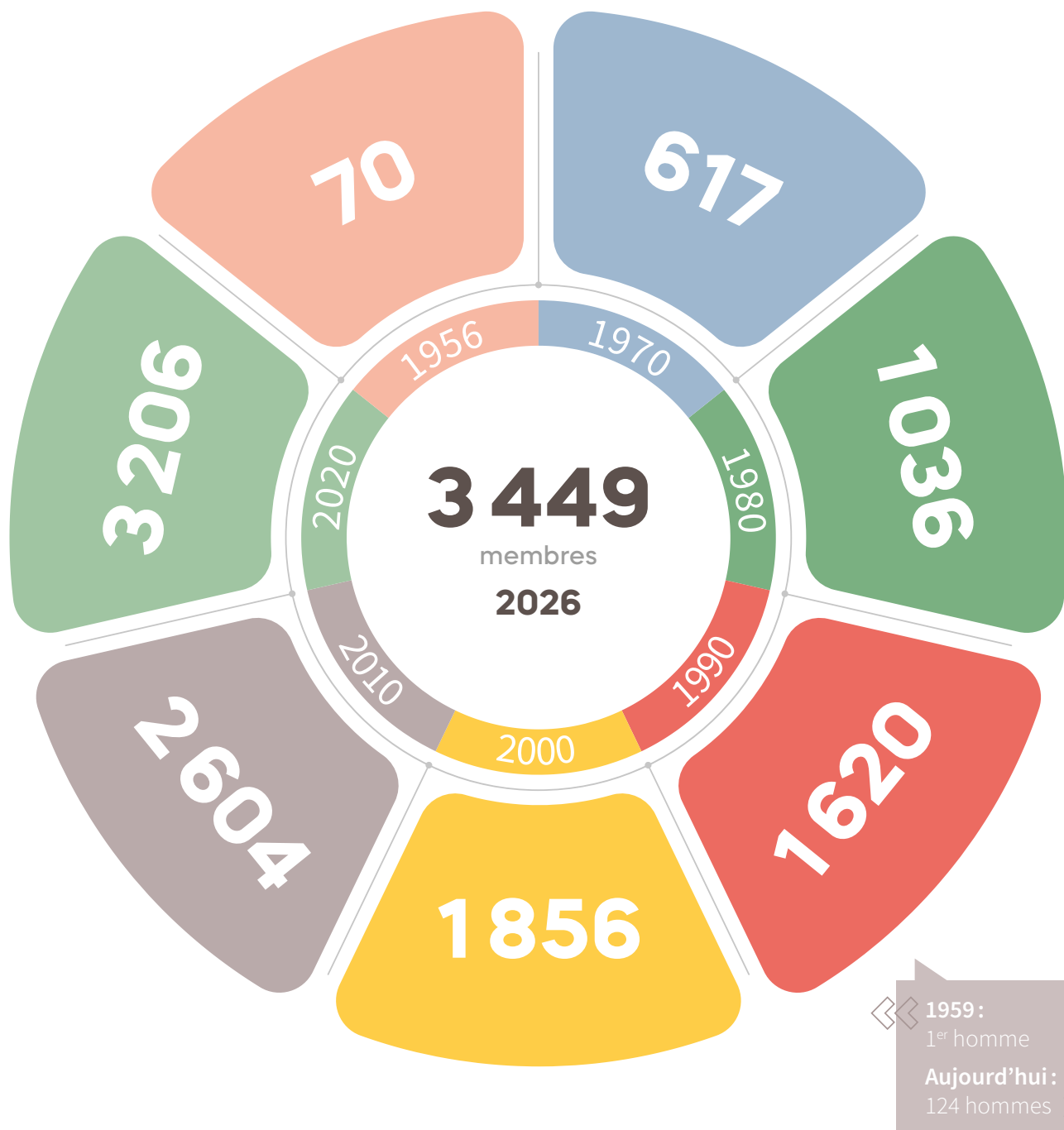
Évolution du nombre de représentations officielles à travers les décennies.

(Mémoires, commentaires, lettres et avis)



Gala prix et distinctions, 2016

Nombre de membres à travers les décennies



Plus de 8 000 personnes ont exercé la profession de diététiste-nutritionniste au cours des 70 dernières années.



« Membre depuis 1973, j'ai eu la chance de présider les comités de Formation continue, d'Admission, des Prix et des Bourses. J'ai ainsi accompagné l'Ordre avec intérêt pendant plus de 30 ans. J'ai observé la progression des interventions professionnelles des nutritionnistes au Québec ainsi que les bienfaits dus à l'influence de cette profession sur la société québécoise.

Je tiens à saluer ici la compétence et la détermination des membres de l'Ordre et le dévouement ininterrompu de leurs équipes dirigeantes successives, au cours des années. Je souhaite enfin que ce progrès se poursuive bien au-delà du 70^e anniversaire, et cela au grand profit de la santé de notre population. »

Michèle Houde Nadeau
Membre de l'ODNQ de 1973 à 2025

Évolution

04

Formation universitaire : survol d'hier à aujourd'hui !

Depuis 1956, la formation universitaire constitue la porte d'entrée de la profession de diététiste. Au fil des décennies, les programmes ont évolué pour répondre aux besoins de la pratique, aux attentes de la société et aux exigences professionnelles. Ce parcours témoigne de l'adaptation constante des universités et de la collaboration étroite avec l'ODNQ afin de former des professionnelles et professionnels compétents, capables d'offrir des services de qualité à la population.

Dès les débuts de la profession, la formation universitaire était offerte dans les mêmes établissements qu'aujourd'hui, soit l'Université Laval (ULaval), l'Université McGill (McGill) et l'Université de Montréal (UdeM). À cette époque, bien que la majorité des cours reflètent déjà l'importance de la science pour la profession, l'offre de formation comprend aussi des matières aujourd'hui surprenantes. Les étudiantes inscrites à l'École des sciences domestiques affiliée à l'Université Laval suivent, par exemple, des cours d'arts décoratifs, d'esthétique du vêtement, d'histoire du costume et de couture, de décoration intérieure, d'histoire du meuble ou encore de tissage artistique. Ces cours étaient offerts à l'intérieur d'une formation de 4 ans qui menait à l'obtention d'un baccalauréat en sciences domestiques, après quoi les étudiantes pouvaient travailler comme diététiste.(1)

Depuis 1956, les titres de « diététiste » et de « diététiste professionnelle » étaient réservés en vertu de la Loi des diététistes. Le baccalauréat permettait d'utiliser le titre de « diététiste ». Pour porter le titre de « diététiste professionnelle », il fallait ensuite compléter un internat de 12 mois offert uniquement en anglais, à Montréal, notamment à l'Hôpital général de Montréal. D'autres voies permettaient aussi d'obtenir le titre de « diététistes professionnelle » : réaliser une maîtrise et cumuler une année de pratique ou encore cumuler trois années de pratique comme diététiste.(2)

Puis, avec la demande grandissante pour des stages, un premier internat en français a été offert en 1966 à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal et l'année suivante, en 1967 à l'Hôpital Saint-Sacrement de Québec.(3) Comme le nombre de places en stage demeurait limité, il semblerait que des étudiantes n'hésitaient pas à aller faire leur stage dans d'autres endroits, comme aux États-Unis.(4)

Dans les années 1970, des cours en administration ont été ajoutés au baccalauréat ainsi que des stages obligatoires en administration sous la recommandation du *Comité d'admission*, composé, entre autres, de représentants des universités.(5) Aujourd'hui, bien qu'un comité des admissions soit en place, celui chargé d'examiner les questions liées à la qualité de la formation menant à l'exercice de la profession porte désormais le nom de Comité de la formation des diététistes. Il est toujours composé de certains représentants du personnel des universités offrant la formation menant à l'obtention du permis. C'est aussi au cours de cette décennie que le baccalauréat est passé à une durée de trois ans (90 crédits), les étudiantes et étudiants devant désormais compléter au préalable une formation générale de deux ans au cégep. Le stage d'un an est également devenu obligatoire à cette époque.(7, 8, 9)

L'offre de cours universitaire n'a cessé d'évoluer. Par exemple, l'arrivée des ordinateurs dans la pratique a obligé les universités à adapter les cours offerts. Ainsi, dans les années 1990 un cours concernant l'utilisation des ordinateurs incluant la compréhension de la programmation DOS (*Disk operating system*) était inclus au programme du Baccalauréat de l'Université McGill.(10) Aujourd'hui la pratique interprofessionnelle, la collaboration et le décloisonnement des professions sont encouragés dans tous les milieux. Les universités ont su s'adapter et l'enseignement de la collaboration interprofessionnelle a été ajouté dans chacun des programmes des universités.(11, 12, 13) Les baccalauréats offrant la formation initiale comptent aujourd'hui de 115 à 120 crédits.

Ce bref survol de l'évolution de la formation universitaire menant à l'obtention du titre de diététiste-nutritionniste permet de démontrer l'importance de la collaboration entre les universités et l'ODNQ pour que les personnes diplômées des universités puissent pratiquer selon les attentes de la société et leurs obligations professionnelles afin d'offrir des services de qualités au public.

Marie-Hélène Cyr, Dt.P.

Directrice, affaires professionnelles, ODNQ

Références :

- 1 - Trépanier J. L'École où l'on produit des diététistes et une championne nationale de la tarte aux cerises. *La Patrie*. 26 févr 1956:66. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 2 - Loi concernant l'Association de diététique du Québec. Chapitre 156. Lois du Québec 1955 1956. Sanctionnée le 23 févr 1956. p. 745-752. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 3 - Drouin M. Les diététistes feront leur internat à Québec. *Le Soleil*. 7 juin 1967:42. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 4 - Deslauriers Ducharme M. Communication personnelle. Janvier 2026.
- 5 - Nouvelle organisation chez les diététistes professionnelles. *Le Devoir*. 5 oct 1956:6. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 6 - Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ). Comité de la formation des diététistes [Internet]. Montréal: ODNQ; s.d. Disponible sur: <https://odnq.org/lordre/gouvernance/conseils-comites-groupes-de-travail/>
- 7 - Dallaire T. Les diététistes veulent collaborer au Service de soins à domicile. *L'Action Québec*. 10 fév1970:12. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 8 - Rowan R. Compétentes, les diététistes? *Le Devoir*. 29 mars 1969:28. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 9 - Harting C. Femme de carrière : le métier de diététistes. *Photo Journal*. 9-15 nov 1975:26-28. Disponible sur: BAnQ numérique.
- 10 - Souvenir personnel. 1995.
- 11 - Université McGill. Programmes de nutrition – diététique [Internet]. Montréal: Université McGill; s.d. Disponible sur: <https://www.mcgill.ca/nutrition/programs/undergraduate/dietetics>
- 12 - Université Laval. Baccalauréat en nutrition [Internet]. Québec: Université Laval; s.d. Disponible sur: <https://www.ulaval.ca/etudes/programmes/baccalaureat-en-nutrition#section-structure>
- 13 - Université de Montréal. Baccalauréat en nutrition [Internet]. Montréal: Université de Montréal; s.d. Disponible sur: <https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-nutrition/>

Usurpation de titre et exercice illégale : un enjeu qui se transforme, une mission qui demeure

La profession de diététiste-nutritionniste bénéficie d'une confiance solide au sein de la population. Le fait que 84 % des personnes lui accordent leur confiance confirme une tendance déjà observée en 1992, alors qu'un sondage révélait un niveau d'estime élevé envers les diététistes-nutritionnistes.(1, 5)

Cette reconnaissance repose toutefois sur un encadrement essentiel. Dès les premières années, il a fallu protéger l'usage du titre pour assurer que le public puisse identifier clairement les professionnelles et professionnels qualifiés. L'histoire de l'ODNQ montre ainsi que la lutte contre l'usurpation de titres s'inscrit dans une démarche constante de protection du public.

Cette volonté s'est concrétisée dès 1956, avec la sanction de la loi des diététistes qui réservait officiellement le titre et prévoyait une amende de 100 \$ pour toute utilisation illégale.(2) On comprenait déjà l'importance de préserver l'intégrité du titre professionnel afin d'assurer la sécurité et la confiance du public. Au fil des décennies, plusieurs initiatives ont renforcé cette protection : colloques, prises de position publiques, publications et interventions ciblées pour contrer les pratiques trompeuses.

En 1969 le colloque annuel de la Corporation des diététistes du Québec avait pour sujet « *Alimentation : mythes et réalités* ». Un psychiatre a présenté une conférence concernant les charlatans et la place qu'ils occupent dans l'espace public.

Il a conclu en disant que « *le public a besoin d'une protection urgente et continue.* »(3)

En 1981, la Corporation professionnelle a publié un livre: *Recettes et Menus Minceur* afin de contrer les charlatans voulant vendre des produits soi-disant amaigrissants. « *La Corporation professionnelle des diététistes du Québec s'est prononcée à plusieurs reprises contre toutes les formes d'exploitation du consommateur dans le traitement de l'obésité. La vente libre de plans d'amaigrissement est une des nombreuses façons d'exploiter le consommateur.* » (4)

Cette présence était encore d'actualité en 1992: « *Les diététistes autonomes font face à forte concurrence sur le marché de la consultation en nutrition. Beaucoup de gens sans formation particulière se permettent de conseiller les gens. Il y a des charlatans dans le lot [...].* » Les personnes utilisent ainsi différents titres pour laisser croire au public qu'ils ont les qualifications requises pour agir dans le domaine de la nutrition. Cette même année, l'Office des professions a recommandé au gouvernement, pour protéger le public, de reconnaître le titre de nutritionniste ainsi que les titres pouvant laisser croire à une spécialisation en nutrition.(5) Finalement, le titre réservé de nutritionniste a été reconnu en 1993 et dès 2003, une décision a reconnu coupable une personne qui se faisait appeler indûment spécialiste en nutrition.

Aujourd'hui, la vigilance continue d'être présente, mais la réalité des enquêtes et de l'usurpation de titres a profondément changé. Les signalements reçus à l'ODNQ concernent de plus en plus les réseaux sociaux, où la diffusion rapide de conseils nutritionnels non fondés augmente les risques pour la population. Toutefois, la présence grandissante de diététistes-nutritionnistes dans l'espace public contribue à faire connaître la profession, ce qui encourage le public à se tourner vers les membres d'un ordre professionnel. Par ailleurs, le bureau des enquêtes dispose désormais d'outils législatifs mieux adaptés, ce qui permet d'intervenir plus efficacement auprès des personnes qui utilisent illégalement un titre ou qui brouillent volontairement les frontières avec des appellations trompeuses. Cette vigilance soutenue s'inscrit au cœur de la mission de l'Ordre : offrir à la population l'assurance que les professionnels et professionnelles autorisés possèdent la formation, les compétences et l'éthique nécessaires pour accompagner le public en toute sécurité.

Marie-Hélène Cyr, Dt.P.

Directrice, affaires professionnelles, ODNQ

Références :

- 1 - Sondage Léger. Le baromètre des professions les plus dignes de confiance. Le Journal de Montréal. 7 févr 2022. Disponible à : <https://www.journaldemontreal.com/2022/02/07/le-barometre-des-professions-les-plus-dignes-de-confiance>
- 2 - Loi concernant l'Association de diététique du Québec. Chapitre 156, Lois du Québec 1955-1956. Sanctionnée le 23 févr 1956. p. 745-752. Disponible sur : BANQ numérique.
- 3 - Rowan R. Alimentation : mythes et réalités. *Le Devoir*. 29 mars 1969;28. Disponible sur : BANQ numérique.
- 4 - Marchand G. Perdre du poids et son argent. *Le Canada Français*. 24 févr 1982; B 20. Disponible sur : BANQ numérique.
- 5 - Spécial diététistes [publireportage]. *La Presse*. 21 nov 1992. Disponible sur : BANQ numérique.
- 6 - Québec. Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les infirmières et les infirmiers. LQ 1993, c. 38. Adoptée le 17 juin 1993, entrée en vigueur le 18 juin 1993. Disponible à : <https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/10347-recherche-%E2%80%93-projets-de-loi-du-quebec-1867>
- 7 - Perreault J. Les titres de diététistes/nutritionnistes au Canada. *Nutrition – Science en évolution*. 2015;13(1):20-21.



L'équipe

05





Une équipe au cœur de l'ODNQ

Chaque jour, l'équipe de la permanence de l'Ordre travaille avec rigueur, bonne humeur et engagement. Leur travail ne se voit pas toujours, mais il est essentiel. Il assure la qualité des pratiques et soutient les diététistes-nutritionnistes dans l'exercice de leur profession.

Chaque département joue un rôle clé. Ensemble, ces expertises se complètent dans une même mission: celle de la protection du public.

Découvrez les rôles et les personnes qui composent cette équipe, au service de la profession et de ses membres.

Oui, l'ODNQ, ce sont des règles, des orientations et des actions. Mais c'est aussi un groupe de personnes formidables!

Direction générale et secrétariat

La direction générale et le secrétariat de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec est l'instance qui assure l'administration générale et courante de l'ODNQ ainsi que l'application des lois, des règlements et des politiques qui le régissent. La direction générale et le secrétariat veille à la conduite efficace des affaires de l'Ordre et au suivi rigoureux des décisions du conseil d'administration (CA).

Dans une perspective de saine gestion, la direction générale planifie, organise, dirige, contrôle et coordonne les ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles de l'organisation. Elle rend compte au CA de sa gestion, de la mise en œuvre des décisions de celui-ci et de tout enjeu lié à la poursuite de la mission de l'ODNQ.

Marie-Joëlle Valiquette, Dt.P., avocate

Directrice générale et secrétaire
À l'ODNQ depuis 2017

Lorraine Ayotte

Adjointe, Présidence et Direction générale
À l'ODNQ depuis 2025

Comptabilité

Le département de la comptabilité assure la gestion rigoureuse et transparente des ressources financières de l'ODNQ des diététistes-nutritionnistes du Québec. Il voit à l'application des normes comptables en vigueur, à la préparation des états financiers et au suivi budgétaire de l'organisation. Par son travail d'analyse, de contrôle interne et de reddition de comptes, il soutient la prise de décision du CA et contribue à une saine gestion financière conforme aux obligations légales et réglementaires de l'Ordre.

Anastasia Vertan

Contrôleuse financière
À l'ODNQ depuis 2020

Affaires professionnelles

La direction des affaires professionnelles est responsable des activités liées à la qualité de l'exercice en vue d'assurer la protection du public. Elle met en œuvre diverses stratégies visant à soutenir nos membres dans l'exercice de leur profession et à développer les plus hauts standards de pratique. Elle collabore à différents mandats voués au développement et à l'encadrement de la profession de nutritionniste en lien avec la mission de l'ODNQ. Elle assure une vigie des projets de loi touchant l'Ordre et la profession.

Marie-Hélène Cyr, Dt.P.

Directrice, Affaires professionnelles
À l'ODNQ depuis 2025

Karol-Ann Roy, Dt.P., M. Sc.

Coordonnatrice, Affaires professionnelles
À l'ODNQ depuis 2022

Rose-Marie Gauthier, Dt.P.

Coordonnatrice, Affaires professionnelles, exercice illégal et usurpation
À l'ODNQ depuis 2025

Bureau des enquêtes

Le bureau des enquêtes reçoit des signalements concernant des personnes qui utilisent illégalement les titres réservés aux diététistes-nutritionnistes ou qui exercent illégalement la profession. Ces signalements peuvent viser des individus qui utilisent frauduleusement un titre réservé ou un terme similaire susceptible de laisser croire qu'ils sont membres de l'ODNQ. Le bureau des enquêtes reçoit et analyse les demandes d'enquête, puis assure la prise en charge des dossiers. Il est soutenu, au besoin, par une équipe juridique. Lorsque requis, le bureau des enquêtes soumet au CA de l'ODNQ des recommandations afin d'entreprendre des procédures pénales. Le CA détermine alors si le dossier doit être porté devant la Cour du Québec ou non.

Inspection professionnelle

La direction de l'inspection professionnelle, en collaboration avec le comité d'inspection professionnelle (CIP), est responsable de planifier, de coordonner et de diriger les activités de contrôle relatives à l'exercice de la nutrition et au maintien des compétences des membres, en collaboration étroite avec les autres directions de l'ODNQ. Elle contribue à garantir la protection du public en assurant la surveillance générale de l'exercice de la profession par les membres et l'inspection sur la compétence professionnelle, conformément aux dispositions légales et réglementaires. Finalement, elle dirige l'équipe des inspectrices qui effectuent le travail terrain.

Adriana Fratino, Dt.P., M. Sc.
Directrice, Inspection professionnelle
À l'ODNQ depuis 2018

Caroline Lefebvre
Coordonnatrice, Inspection professionnelle
À l'ODNQ depuis 2022
Inspectrices

Inspectrices

Chantal Babin, Dt.P.	Julie St-Jean, Dt.P.	Anouck Senécal, Dt.P.
Karine Gravel, Dt.P.	Michèle Cossette, Dt.P.	Maya Khaddag, Dt.P.
Lucie Racicot, Dt.P.	Michelle Richer, Dt.P.	Caroline Trudeau, Dt.P.

Projets et performance organisationnelle

La direction des projets et de la performance organisationnelle collabore étroitement avec la direction générale afin d'assurer une gestion administrative structurée, efficiente et alignée sur la vision stratégique de l'ODNQ. Elle soutient l'amélioration continue de la performance globale de l'Ordre. Elle assure une vision transversale des projets organisationnels afin de favoriser des processus cohérents entre toutes les directions, tout en simplifiant leur opérationnalisation.

Marie-Josée Demers, Adm.A.
Directrice, Projets et performance organisationnelle
À l'ODNQ depuis 2024
Chargée de projets, communications et événements
À l'ODNQ de 2020 à 2022

Valérie Dupuis
Coordonnatrice, Service à la clientèle et tableau de l'Ordre
À l'ODNQ depuis 2018

Accès à la profession

La direction de l'accès à la profession veille à ce que tout le processus d'admission soit équitable, objectif, impartial et transparent, conformément au Code des professions (Code). Elle s'assure que chaque candidate et candidat possède les compétences et les qualifications requises et que les normes, lois et règlements applicables sont rigoureusement respectés. La direction est soumise à un contrôle externe par le Commissaire à l'admission aux professions qui peut vérifier que l'admission a été traitée selon les principes du Code. La directrice agit également comme secrétaire du comité des admissions et du comité des équivalences, assurant ainsi la cohérence et l'intégrité des décisions liées à l'admission.

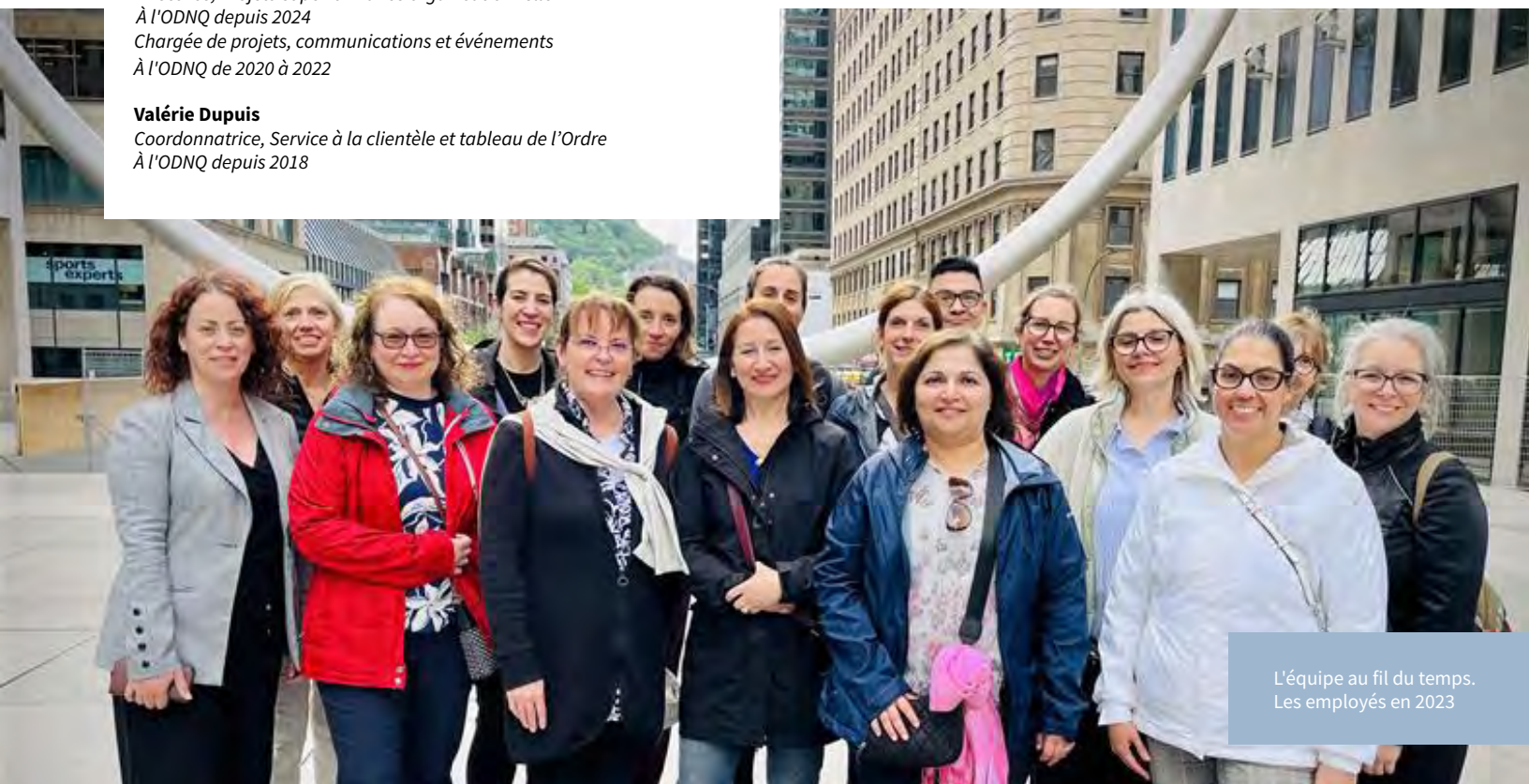
Djedjiga Mezani
Directrice, Accès à la profession
À l'ODNQ depuis 2012

Communications et affaires publiques

La direction des communications et affaires publiques assure l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique de communication ainsi que des plans de communication. Elle soutient la présidence, la direction générale et les autres directions en matière de stratégies de communication, d'image et de positionnement. Elle planifie et déploie les communications internes et externes, assure la liaison avec les médias et encadre les communications numériques de l'ODNQ. Elle définit la stratégie événementielle en cohérence avec le plan stratégique et assure le respect de l'identité visuelle dans l'ensemble des communications officielles.

Sophie Lecavalier
Directrice, Communications et affaires publiques
À l'ODNQ depuis 2023

Alfredo García
Éditeur Web et contenu numérique
À l'ODNQ depuis 2023



L'équipe au fil du temps.
Les employés en 2023

Formation continue

La direction de la formation continue contribue à la protection du public en soutenant le développement des compétences des membres par une offre de formation continue stratégique et innovante, tout en veillant au respect du Règlement sur la formation continue obligatoire.

Elle gère les projets de formation en identifiant les besoins des diététistes-nutritionnistes, en mobilisant des experts et en coordonnant la conception et la diffusion des activités. En favorisant l'excellence professionnelle, elle établit des partenariats et explore des approches pédagogiques novatrices afin de garantir la qualité et la pertinence des programmes.

Marie-Josée Rainville, Dt.P.
Directrice, Formation continue
À l'ODNQ depuis 2024

Marianne Mikhail, M. Sc.
Coordonnatrice, Formation continue
À l'ODNQ depuis 2024

Bureau du syndic

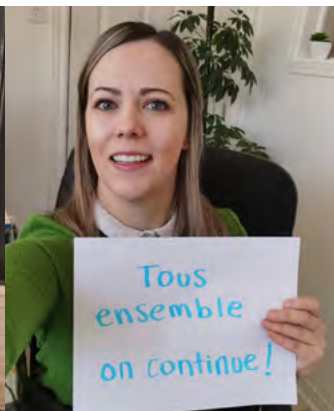
Le bureau du syndic joue un rôle clé dans la protection du public et le maintien de l'intégrité professionnelle des diététistes-nutritionnistes. Il reçoit les signalements concernant un membre et enquête pour vérifier si les faits allégués sont fondés, en analysant documents, preuves et témoignages. Selon les résultats, il peut décider de porter une plainte officielle devant le conseil de discipline. Il agit également comme médiateur lors de conflits entre un membre et un client, par exemple en cas de différend sur les honoraires, et propose des solutions de conciliation équitables. Par son travail, il contribue à garantir la qualité des services professionnels et à renforcer la confiance du public envers la profession.

Marie-Claude Tremblay, Dt.P.
Syndique
À l'ODNQ depuis 2022

Amélie Charest, Dt.P.
Syndique adjointe
À l'ODNQ depuis 2025

Micheline Cardin
Adjointe administrative, bureau du syndic
À l'ODNQ depuis 2022

L'équipe au fil du temps





70 ans d'excellence, ça se savoure.

Depuis plus de 20 ans,
la responsabilité professionnelle
de vos membres est à notre menu,
et nous en sommes fiers.

Bon anniversaire!

1 844 780-9831
beneva.ca/odnq

beneva

© Beneva inc. 2026 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont
des marques de commerce de Groupe Beneva inc.
utilisées sous licence.



*Du design on en mange
depuis 25 ans.*

**Vos alliés dans la
conception d'outils
performants.**

**Joyeux 70^e anniversaire
à l'ODNQ!**

514 256-3336
zcommunications.ca

zcom



Économisez grâce à des tarifs d'assurance auto, habitation et entreprise offerts juste pour vous



D'autres bonnes raisons de choisir La Personnelle :

- ✓ des **tarifs spéciaux** qui ne sont pas offerts au grand public ;
- ✓ une assurance entreprise simple et pratique, avec une protection **CyberSuite Plus** améliorée et des limites flexibles selon votre réalité ;
- ✓ **près de 99 %** de nos clients et clientes renouvellent leur assurance d'une année à l'autre¹.



Obtenez une soumission
et achetez en ligne dès aujourd'hui.
lapersonnelle.com/odnq
1 888 476-8737



40 ans



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance entreprise est offerte uniquement au Québec. La Personnelle^{MD} ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisées sous licence.

1. Statistiques internes de La Personnelle : nombre de titulaires de police qui l'ont renouvelée lorsqu'elle est arrivée à échéance, de janvier à août 2025. Le taux ne comprend pas les annulations et les résiliations avant terme.

La Personnelle, fière partenaire
de l'ODNQ depuis 30 ans

**Merci à
nos conseils
et comités**

06

Nos conseils et comités, notre force

Les comités de l'ODNQ rassemblent des personnes qui mettent leur expertise au service de la profession et de la protection du public. Par leurs analyses, leurs avis et leurs recommandations, ces personnes soutiennent les orientations de l'Ordre et contribuent au maintien de standards de qualité élevés.

Nous tenons à souligner leur contribution au sein des comités suivants :

- Conseil d'administration
- Comité des admissions
- Conseil de discipline
- Conseil d'arbitrage des comptes
- Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
- Comité des équivalences
- Comité de la formation des diététistes
- Comité d'inspection professionnelle
- Comité des prix et distinctions
- Comité de révision (des décisions du Bureau du syndic)
- Comité de la revue Nutrition

Nous leur exprimons notre profonde reconnaissance pour leur engagement et leur expertise, qui enrichissent la profession et soutiennent la mission de l'ODNQ.



NOTRE SAVOIR, VOTRE SANTÉ

ODNQ.ORG